RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VetAgro Sup

ABio Doc

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME SPÉCIFIQUE

N°334 BIO PRESSE

OCTOBRE 2026



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

agence nationale de la cohésion des territoires

FRANCE RELANCE

BIOPRESSE

SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique
Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF
Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION
Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
Aurélie BELLEIL, Pauline BOBB, Brieuc CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

Suivez-nous sur https://fr-fr.facebook.com/biopresse

Suivez ABioDoc sur https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social

Suivez ABioDoc sur https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086

Suivez ABioDoc sur https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents évènements)

Le 2 novembre 2026, en Webinaire (de 13h30 à 15h)
Webinaire Eau et Agriculture Biologique - Enquêtes sur les usages de l'eau
Inscriptions : https://events.teams.microsoft.com/event/bf8f808e-c50f-489a-b30c-8ac256e2dcdc@5838a515-e7d7-45fa-9952-b23b8efa68dc

Les 3 et 4 novembre 2026, à Bruxelles (Belgique)
Organic Innovation Days 2026
https://www.organicseurope.bio/events/organic-innovation-days-5/

Le 5 novembre 2026, à Anneyron (26)
Journée régionale Tech&Bio : Se diversifier et innover en bio
https://tech-n-bio.com/journee-techbio-se-diversifier-et-innover-en-bio/

Le 10 novembre 2026, à Bordeaux Sciences Agro, à Gradignan (33)
Rencontres 2026 de la Chaire Agriculture Biologique
https://www.helloasso.com/associations/fondation-bordeaux-universite/evenements/inscription-aux-rencontres-de-la-chaire-agriculture-biologique

Le 17 novembre 2026, à Paris (14ème)
4èmes Rencontres des Grandes Cultures Bio
https://www.terresinovia.fr/fr/evenements/4eme-rencontres-des-grandes-cultures-bio

Le 17 novembre 2026, à l'EPL des Hautes-Terres, à Saint-Flour (15)
Journée viande et restauration collective (dans le cadre du projet R3CBio)
https://pole-bio-massif-central.org/inscriptions-r3cbio-17-novembre/

Le 19 novembre 2026, en Webinaire (de 13h30 à 15h)
Webinaire : Présentation de l'outil BioRation
Inscriptions : https://events.teams.microsoft.com/event/8ac67063-6919-4c8f-97e1-80ee8fdec2af@5838a515-e7d7-45fa-9952-b23b8efa68dc

Le 25 novembre 2026, en ligne (de 9h30 à 12h)
Organic Food Forum 2026
https://www.organicfoodforum.bio/

Le 26 novembre 2026, en distanciel (de 9h à 12h30)
Formation « Gérez le risque des pesticides dans les produits bio »
Inscriptions : https://critt-iaa-paca.com/risquepesticides/

Du 26 au 29 novembre 2026, à Madrid (Espagne)
Salon BioCultura
https://www.biocultura.org/

Du 1er au 3 décembre 2026, à Bordeaux (33)
Vinitech-Sifel
https://www.vinitech-sifel.com/

Les 2 et 3 décembre 2026, au Centre des Congrès de la Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris (75)
Rencontres Recherches Ruminants
https://journees3r.fr/

Le 3 décembre 2026, au centre CTIFL de Balandran, à Bellegarde (30)
Rencontres Techniques Légumes en Agriculture Biologique
https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-legumes-en-agriculture-biologique-2026

AGENDA (SUITE)

Le 3 décembre 2026, à Paris (8ème)
Séminaire annuel Agriculture Biologique des Chambres d'agriculture : Souveraineté et résilience de l'Agriculture Biologique
https://info.france-chambres-agriculture.fr/files/50991/Seminaire_AB/Seminaire%20AB%20-%20Programme_V20261019C.pdf
Inscriptions :
https://forms.cloud.microsoft/Pages/ResponsePage.aspx?id=l5GK4XsCCkis6wvl_bQpIOsp8tT--d1Csh9m8yyS_0dUNFBRQU5QWE9ITTgwRlg4TjkxNklaR0NYNi4u

Le 3 décembre 2026, en distanciel (de 9h à 12h30)
Formation « Gérez le risque des pesticides dans les produits bio »
Inscriptions : https://critt-iaa-paca.com/risquepesticides/

Le 7 décembre 2026, en Webinaire (de 11h30 à 13h)
Webinaire de clôture du projet SNAP (« Utiliser des Substances Naturelles pour lutter contre Anthonomus pomorum et Anthonomus pyri »)
Inscriptions :
https://events.teams.microsoft.com/event/e1591548-bf65-48c5-9d3e-b808ba80b7bd@5838a515-e7d7-45fa-9952-b23b8efa68dc

Le 9 décembre 2026, à l'EPLEFPA Cahors-Le Montat, au Montat (46)
Journée viande et restauration collective (dans le cadre du projet R3CBio)
https://pole-bio-massif-central.org/inscriptions-r3cbio-9-decembre/

Du 25 au 27 janvier 2027, au Parc des Expositions de Montpellier, à Pérols (34)
Millésime BIO 2027
https://www.millesime-bio.com/

Du 16 au 19 février 2027, à Nuremberg (Allemagne)
BIOFACH
https://www.biofach.de/en

Du 27 février au 7 mars 2027, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)
Salon International de l'Agriculture
https://www.salon-agriculture.com/fr-FR

Du 5 au 7 mars 2027, à A Coruña (Espagne)
Salon BioCultura
https://www.biocultura.org/

Les 23 et 24 mars 2027, à Paris (75)
Journées de Printemps de l'AFPF : « Quels fourrages pour demain face aux évolutions technologiques, organisationnelles et climatiques ? »
https://afpf-asso.fr/journee/journees-de-printemps-2027

Du 6 au 9 mai 2027, à Barcelone (Espagne)
Salon BioCultura
https://www.biocultura.org/

Du 26 au 28 septembre 2027, à Paris (75)
Natexpo
https://natexpo.com/

Du 23 au 25 novembre 2027, à Talisay City, dans la province de Negros Occidental, aux Philippines
Organic World Congress (OWC)
https://www.ifoam.bio/news/owc27-ratified

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

ISSN 1698-8399

- Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement
- Ecologie et Ruralité Développement Rural
- Ecologie et Ruralité Energie
- Ecologie et Ruralité Environnement
- Marché Filière
- Marché Santé
- Marché Statistiques
- Production Animale Elevage
- Production Végétale Arboriculture
- Production Végétale Autres Cultures
- Production Végétale Contrôle des Adventices
- Production Végétale Fertilisation
- Production Végétale Grandes Cultures
- Production Végétale Jardinage
- Production Végétale Maraîchage
- Production Végétale Petits Fruits
- Production Végétale Protection Phytosanitaire
- Production Végétale Sol
- Production Végétale Viticulture
- Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique
- Recherche et Système Spécifique Agroforesterie
- Vie Professionnelle Economie
- Vie Professionnelle Etranger
- Vie Professionnelle Formation
- Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique
- Vie Professionnelle Politique Agricole
- Vie Professionnelle Réglementation

Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

Le Cap’2ER confirme les choix du Gaec de l’Amandier (in Dossier Carbone)

PIGOT Frédéric

Le Gaec de l’Amandier, dans la Loire, est une ferme bio qui élève 282 chèvres alpines sur 56 ha (dont 47 ha de prairies). Les chèvres sont conduites en pâturage tournant et reçoivent un concentré en partie produit à la ferme. 200 000 litres de lait sont produits par an, contractualisés à 1,045€/litre avec la fromagerie Mons. Un diagnostic climatique Cap’2ER a permis de rédiger un plan d’action climatique : améliorer l’autonomie de la ferme avec plus de légumineuses, diversifier les rotations, optimiser la valorisation des effluents pour limiter les pertes d’azote, etc.

REUSSIR LA CHEVRE N° 393, 01/03/2026, p. 22-23 (2)

réf. 334-010

Agriculture : Arrêtons d'utiliser le maërl

LA SPINA Sylvie

Le lithothamne, ou maërl, est une algue calcaire utilisée comme amendement calcique, ainsi qu'en complémentation animale. En raison de l'impact sur la biodiversité, son exploitation a été interdite par l'Union européenne, mais les industriels continuent de l'exploiter en Norvège et en Islande, tout en revendiquant la durabilité de leurs pratiques. Cependant, le lithothamne est considéré comme une espèce non-renouvelable, les bancs de maërl ne grandissant que de 0,1 à 0,5 millimètre par an, selon l'espèce d'algue. Leur exploitation ne peut donc pas être durable. Il est nécessaire d'informer les agriculteurs sur les réels impacts de l'exploitation du lithothamne, ainsi que de se tourner vers des alternatives plus durables, tant pour l'amendement que pour la complémentation animale.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

VALERIANE N° 179, 01/05/2026, p. 33-35 (3)

réf. 334-082

Agriculture : Maërl d'ici et d'ailleurs…

LA SPINA Sylvie

Le lithothamne, ou maërl, est une algue calcaire utilisée comme intrant en bio. En raison de l'impact sur la biodiversité, son exploitation a fini par être interdite dans toute l'Union européenne. Cependant, l'entreprise Timac-Agro propose toujours des produits à base de lithothamne, sans le préciser dans la composition sur leur catalogue. En effet, depuis l'interdiction d'exploitation des bancs de maërl dans l'Union européenne, les industriels se sont tournés vers l'extraction de cette algue calcaire en Norvège et en Islande, deux pays non soumis à cette interdiction. De plus, bien que l'exploitation se soit arrêtée dans l'UE, les bancs de maërl sont actuellement toujours abîmés par la pêche à la drague. Si ces méthodes de pêche ont été interdites au-dessus des bancs de maërl en Méditerranée, cela n'a pas été possible sur le littoral breton pour des raisons économiques. Revenir à des pratiques de pêche artisanales serait une alternative plus écologique et économiquement viable.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

VALERIANE N° 178, 01/03/2026, p. 37-39 (3)

réf. 334-067

Circularité de l'azote et besoins énergétiques de fermes en agriculture biologique situées en Bretagne : enseignements d'une analyse de terrain

BELINE Fabrice / WILFART Aurélie / VERGELY Fanny / ET AL.

L'agriculture biologique suscite un intérêt croissant pour son potentiel à réduire les impacts environnementaux des systèmes agricoles. Une étude, menée par INRAE avec le réseau FRAB Bretagne, a permis d'analyser les flux d'azote et d'énergie dans trois fermes en agriculture biologique, en Bretagne. La première est en maraîchage, sur 0,7 ha, dans le Morbihan ; la seconde est en polyculture poly-élevage, sur 46 ha, en Ille-et-Vilaine ; la troisième est en céréaliculture, sur 45 ha, dans les Côtes d'Armor. Les résultats montrent que les fermes maraîchères et céréalières investissent plus d'azote et d'énergie par unité de surface pour leur fonctionnement et produisent le plus, par unité de surface. Au contraire, la ferme en polyculture poly-élevage, grâce à sa forte diversification, nécessite moins d'énergie et recycle mieux l'azote,

mais a une faible efficience de l'azote notamment due aux pertes lors de la gestion des effluents d'élevage. L'étude souligne l'importance des échanges locaux de matière pour le fonctionnement des fermes. Toutefois, les choix des agriculteurs sont influencés par la disponibilité des ressources, notamment concurrencée par le développement d'unités de méthanisation.

https://dx.doi.org/10.17180/ciag-2025-vol106-art04
REVUE INNOVATIONS AGRONOMIQUES N° Volume 106, 01/10/2025, p. 42-53 (12)

réf. 334-001

Comparing greenhouse gas emission accounting tools for organic dairy stakeholders

Comparaison d'outils d'estimation des émissions de gaz à effet de serre destinés aux acteurs du secteur laitier biologique

AGUIRRE-VILLEGAS Horacio A. / RAKOBITSCH Nicole / LARSON Rebecca A. / ET AL.

Trois outils de diagnostic climatique ont été testés sur 14 fermes en bovins lait bio, aux Etats-Unis. Il s'agit de l'outil Cool Farm Tool (CFT), de l'outil Comet-Farm et d'une analyse partielle de cycle de vie (LCA). Les émissions de gaz à effet de serre du lait bio ont été évaluées par l'outil CFT entre 0,97 et 1,77 kg équivalent CO2/litre lait, par l'outil Comet-Farm entre 0,83 et 1,60 kg eq CO2/litre lait et par la LCA entre 0,84 et 1,50 kg eq CO2/litre lait. Les trois outils estiment que le méthane entérique compte pour 42 à 69 % des gaz à effet de serre du lait bio. Le méthane issu de la gestion des effluents et l'oxyde d'azote issu de la production de fourrage sont les autres postes d'émissions majeurs, avec des estimations variables selon l'outil utilisé. L'étude a ainsi montré que l'évaluation de l'impact d'une action d'atténuation peut varier considérablement selon l'outil utilisé.

https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2026.147730
JOURNAL OF CLEANER PRODUCTION N° Volume 546, 25/02/2026, p. 1-14 (14)

réf. 334-130

Empreinte et trajectoire carbone des haies dans les systèmes agricoles en bio et conventionnel / études de cas

SOLAGRO / FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE) / RESEAU HAIES FRANCE / ET AL.

Le projet inter-ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale) « Gestion durable des haies » est piloté par le Réseau Haies France, en partenariat avec la Fnab, Trame, Terre de liens, Solagro et la FNCuma. Le projet vise à promouvoir et à valoriser les haies, notamment avec la certification Label Haie. Solagro a analysé les empreintes carbone de 4 fermes bio (grandes cultures, bovins lait, bovins viande), ainsi que celles de 4 fermes conventionnelles équivalentes ; la contribution carbone des haies a été spécifiquement analysée. Chaque ferme fait l'objet d'une fiche, qui détaille les caractéristiques agricoles de la ferme (surface, assolement, consommation de carburant, etc.), et ses caractéristiques bocagères (linéaire de haies, âge des haies, valorisation des haies, etc.) ; cet état des lieux permet d'estimer une empreinte carbone pour chaque ferme. A la suite de cette description, un scénario à l'horizon de 15 ans est proposé, spécifique à chaque ferme, avec des leviers généraux (réduction des intrants, réduction du fioul, etc.) et des leviers spécifiques aux haies (changement des pratiques

de gestion, transformation des haies basses en hautes, etc.), accompagné d'une estimation de la trajectoire carbone de la ferme grâce à ces actions. L'analyse montre que les haies et les systèmes agroforestiers sont des leviers de compensation carbone significatifs, notamment pour les systèmes en grandes cultures et pour les systèmes bio en général. En plus de stocker du carbone, les haies apportent d'autres services agronomiques.
https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2026/07/Monographie-ferme-carbone-haie-TOTAL.pdf
2025, 24 p., éd. RESEAU HAIES FRANCE / FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 334-139

Entraid Hors-Série Novembre 2025 : Dossier : décarboner pour s'adapter

THIERS Nathalie / LOMBARD Ronan / GUÉRIT Juliette / ET AL.

86% des agriculteurs français sont inquiets des impacts du changement climatique (étude de 2024) et les dépenses liées aux crises climatiques en contexte agricole étaient estimées à 500 millions d'euros en 2021 et en 2022. Il est donc primordial de réduire l'impact sur le climat du système alimentaire. L'agriculture émet des gaz à effet de serre, notamment du N2O et du méthane. Des changements de pratiques existent pour réduire cet impact à l'échelle des fermes et de la société : réduction des engrais de synthèse en conventionnel, développement de l'agroforesterie, mais aussi changement des régimes alimentaires. L'élevage pose particulièrement question, l'élevage bovin étant le premier secteur d'émissions en agriculture. Les systèmes de culture peuvent également évoluer, à travers les couverts végétaux ou les choix de cultures. Le dossier s'intéresse également aux pistes d'amélioration des bâtiments et des machines, thermiques ou électriques. Des programmes d'aides, de primes et de diagnostics peuvent être mobilisés. Deux fermes conventionnelles témoignent de leurs actions de décarbonation, une ferme en bovins viande en agriculture de conservation et un Gaec en bovins lait et nuciculture.
2025, 44 p., éd. SCIC ENTRAID'

réf. 334-072

Intensive management negatively impacts field margin ecosystem service indicators at both field and landscape levels

La gestion intensive impacte négativement les services écosystémiques rendus par les bordures de champs, à l'échelle du champ et du paysage

GENTY Léa / MEYNARD Christine N. / BOPP Marie-Charlotte / ET AL.

Les bordures de champs végétalisées apportent, en général, une diversité de services écosystémiques (biodiversité végétale, abris pour les auxiliaires, etc.). Dans cette étude, les effets des pratiques agricoles sur ces bordures ont été analysés, au regard de trois services écosystémiques (fourniture de ressources pour les pollinisateurs, réduction de l'érosion des sols et conservation de la biodiversité végétale) et d'un désavantage écosystémique (concurrence avec la culture en abritant des adventices). L'étude s'appuie sur les données 2013-2018 du réseau national français 500 ENI. Ces données sont composées de prélèvements de plantes et d'enquêtes sur les pratiques agricoles provenant d'environ 450 parcelles de céréales, de vignes et de maraîchage, en France. L'étude montre que l'utilisation d'herbicides et de fertilisants en

quantité réduit les ressources florales, en quantité et en diversité. L'utilisation de pesticides est également associée à une diminution des espèces et à une augmentation des adventices problématiques. Le mode de gestion des bordures peut également impacter leurs services rendus. L'étude montre ainsi que la réduction des pesticides est positivement associée aux indicateurs de services écosystémiques.
https://doi.org/10.1002/eap.70161
ECOLOGICAL APPLICATIONS N° Vol. 36, n° 1, 01/01/2026, p. 1-15 (15)

réf. 334-064

Plantations de haies : répondre aux besoins de sa ferme, des apiculteurs et plus largement !

NOTTELLET Sébastien / MONTCHER Cloé

La LPO, en partenariat avec Haute-Loire Biologique et la Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes, encadre un programme de plantation de haies en Haute-Loire. Ce programme a notamment pour objectif de préserver l'habitat de la pie-grièche grise, un oiseau très menacé dont la majorité des individus, en France, sont situés en Auvergne. Cet oiseau a besoin d'arbres hauts pour nicher et d'arbustes pour surveiller ses proies, qu'il trouve dans les prairies, d'où l'importance d'installer des haies en milieu agricole. Les haies peuvent également fournir du nectar et du pollen aux insectes butineurs ; le développement de haies mellifères est ainsi favorable aux abeilles domestiques. Le collectif Api-Agri travaille sur le lien entre apiculture et plantation de haies. Le programme de plantation a permis de financer 31 fermes, pour un total de 7 km de haies plantées. La ferme du domaine de l'Hyvert, en polyculture-élevage bio, a participé à ce programme. Les haies ont été plantées en 2021, avec l'aide d'un lycée agricole. Elles comprennent une dizaine d'espèces (cornouiller, viorne, aubépine, etc.), labélisées « Végétal local ». En outre, la ferme entretient un marais classé Espace Naturel Sensible (ENS), sur lequel un pâturage extensif et tardif est effectué ; cette pratique favorise la nidification d'oiseaux, dont le vanneau huppé.
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7798
LA LUCIOLE N° 50, 21/12/2025, p. 11-13 (3)

réf. 334-122

Plastiques utilisés en agriculture et pour l'alimentation : usages, propriétés et impacts : Résumé du rapport de l'expertise scientifique collective

DUQUESNE Sophie / MERCIER-BONIN Muriel / MONSAINGEON Baptiste / ET AL.

Les plastiques utilisés en agriculture et pour l'alimentation représentent de l'ordre de 20 % des plastiques utilisés. INRAE et le CNRS ont conduit une expertise scientifique collective et pluridisciplinaire qui a examiné les connaissances scientifiques disponibles sur la soutenabilité de ces plastiques, dont leurs impacts sur l'environnement et la santé. Les résultats de ce travail sont résumés dans ce document. Plusieurs constats en ressortent. En premier lieu, les plastiques, du fait de leurs propriétés et aussi de la volonté des acteurs économiques de les développer, structurent les chaînes alimentaires, de la production à l'assiette, de façon si forte que faire évoluer la situation s'avère très ardu. De plus, les plastiques fabriqués sont de plus en plus complexes et donc difficiles à gérer, en particulier à l'étape de leur destruction. Or, leur forte présence dans tous les écosystèmes, les organismes vivants et les êtres humains, et leurs impacts

négatifs avérés, remettent en question la possibilité même de rendre soutenable l'usage des plastiques en agriculture et pour l'alimentation. Mieux comprendre les usages autour de ces plastiques, leur flux depuis leur fabrication jusqu'aux déchets générés est nécessaire. Il est aussi essentiel d'élaborer des scénarios de réduction de leur production et de leur usage, impliquant tous les acteurs concernés, dont les utilisateurs finaux. Il semble aussi nécessaire de travailler à la simplification des formulations plastiques. Tous ces besoins rendent indispensable la mise en œuvre de travaux de recherche interdisciplinaires. Les priorités de recherche identifiées dans cette expertise contribueront aussi à une transformation systémique des chaînes alimentaires.
https://www.inrae.fr/actualites/plastiques-utilises-agriculture-lalimentation-usages-proprietes-impacts-resultats-lexpertise-scientifique-collective-inrae-cnrs
2025, 16 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) / CNRS

réf. 334-076

Pressions de l'agriculture sur l'environnement en France - Etat des connaissances en 2025

SERVICE DES DONNEES ET ETUDES STATISTIQUES (SDES)

Le Service des données et études statistiques (SDES) propose une analyse de l'impact de l'agriculture sur l'environnement, en 2025, en France. Avec plus de 26 millions d'hectares cultivés, la France est le premier producteur agricole de l'UE, en valeur. En volume, la France est la première productrice de céréales, de viande ou encore de vin. Entre 1982 et 2023, les surfaces agricoles ont diminué de 2,4 millions d'ha, principalement par l'artificialisation des sols. Ce sont principalement des prairies qui ont disparu. En 2023, 11 % de la SAU était irrigable, contre 9 % en 2000 et 2010. 2,8 milliards de m3 d'eau ont été utilisés pour l'irrigation en 2023. 9% des sols agricoles restent nus en hiver. 21 % des émissions de gaz à effet de serre, en France, provenaient de l'agriculture. Moins de 1% des déchets provenaient de l'agriculture, en France, en 2023. Concernant l'agriculture biologique, la France comptait, en 2024, près de 62 000 exploitations en bio, pour une SAU totale de 2,7 millions d'ha, soit 10,1% de la SAU totale.
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/pressions-de-lagriculture-sur-lenvironnement-en-france-etat-des-connaissances-en-2025
2026, 13 p., éd. SERVICE DES DONNEES ET ETUDES STATISTIQUES (SDES)

réf. 334-063

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Les femmes dans l'agriculture : Les femmes font bouger les lignes de l'agriculture bio

HOMÈRE Emma / BÜHL Verena

En Suisse, 7,7 % des exploitations agricoles sont dirigées par une femme, contre 29 % en moyenne en Europe. Pourtant, dans ce pays, les femmes représentent 25 % des apprenti.es en agriculture, 50 % des étudiant.es en agronomie et 37 % des employé.es agricoles. Selon une sociologue et la coresponsable de la politique chez Bio Suisse, le modèle patriarcal traditionnel suisse participe à invisibiliser le travail des femmes, cantonnées au rôle d'épouse.

Plusieurs actions sont mises en place pour valoriser le travail des agricultrices, par exemple à travers l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) ou encore avec le projet « Femmes dans l'agriculture », porté par Vision Landwirtschaft. La cogérante de la ferme bio La Chèvre et le Chou (canton de Vaud) est engagée dans ce projet. Cette ferme bio comprend 7 ha, pour un troupeau de 25 chèvres et pour du maraîchage. Également dans le canton de Vaud, la gérante de la Ferme d'Emilie a repris la ferme de son père, en 2025. Elle a converti les 30 ha de cultures en bio et a planté des petits fruits, qu'elle transforme en pâtisseries, en complétant avec des produits laitiers et des œufs issus de fermes voisines. Dans le canton des Grisons, en zone de montagne, la ferme bio Mittelberg est en polyculture-élevage : vaches allaitantes, chèvres, ânes, fruits, maraîchage, etc. La cheffe d'exploitation témoigne de l'importance de partager équitablement les tâches professionnelles et ménagères, ainsi que du manque de modèles d'agricultrices. Le groupe d'agrosociologie BFH-HAFL a édité un guide qui fournit des outils pédagogiques à l'enseignement agricole, pour améliorer l'inclusion des femmes dans les cursus.
https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2026/ba-f-2026-01-ar.pdf
BIOACTUALITÉS N° 1/26, 06/02/2026, p. 6-12 (7)

réf. 334-038

Charcuterie fermière : Il a remisé sa Harley pour faire du saucisson bio

RAPEGNO Julien

En Haute-Loire, la Ferme des Barbiquettes élève des porcs bio. Elle comprend 4,5 ha pour un cheptel de 80 porcs, élevés en plein-air. Entre 1 et 1,5 porcs sont abattus par semaine, transformés en charcuterie (saucissons, saucisses sèches, pâtés, etc.) en partenariat avec Paysans bio d'Auvergne, à Brioude. Les produits sont vendus sur des marchés et dans des magasins de producteurs locaux. La ferme est gérée par un unique éleveur, installé sur le tard et non-issu du milieu agricole.
MONTAGNE (LA) N° 12/05/2026, 12/05/2026, p. 5 (1)

réf. 334-065

Les Bio pratiquent : Recueil technique sur la transition agricole et climatique – Pays de la Loire : 2025

CAB PAYS DE LA LOIRE

Ce document rassemble 19 fiches présentant des fermes bio en Pays de la Loire (4 en maraîchage, 3 en grandes cultures, 2 en multiproductions, 7 en bovins, 2 en PPAM et fleurs comestibles et une en petits fruits). Pour chaque fiche, sont fournis des repères sur le système de production (surface, nombre de salariés, éléments économiques…), sur l'historique de la ferme et sur une thématique particulière à la ferme : culture du kiwi, irrigation, légumineuses, travail du sol, gestion de l'eau, engraissement de bovins mâles laitiers, transmission, installation, stockage de carbone, diversification, thé.
https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Livret_fiches_bio_pratiquent-2025.pdf
2025, 44 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 334-093

Collectifs agroécologiques : Des maraîchers ambassadeurs au service du collectif

LEMOINE Yasmina

Le groupe Dephy Maraîchage, piloté par Bio Ariège-Garonne, regroupe 12 maraîchers. Les membres du groupe échangent et travaillent sur la fertilité des sols et les couverts végétaux. Au sein de ce groupe, deux maraîchers « ambassadeurs » se chargent de diffuser des connaissances techniques, en tant que formateurs. Ces connaissances proviennent principalement d'essais menés par un GIEE entre 2017 et 2022 : une diversité de couverts végétaux ont été testés, pendant 3 ans, par 14 maraîchers. Cette démarche globale d'essais paysans et de diffusion des connaissances entre pairs est appréciée par les agriculteurs formés.

https://trame.org/ressource/lanalyse-swot-un-outil-strategique-pour-les-projets-collectifs-agricoles-2/#

2026, 3 p., éd. TRAME

réf. 334-069

Echanges de graines de couverts végétaux : des filières locales s'organisent en Auvergne-Rhône-Alpes

LOYAL Benoît / GARAUX Martin

Les couverts végétaux rendent de nombreux services : fixation d'azote dans le sol, apport de matière organique au sol, protection contre l'érosion, gestion des adventices, etc. Dans l'objectif de gagner en compétences et en autonomie, des groupes d'échanges de graines de couverts végétaux se structurent en Auvergne-Rhône-Alpes, animés notamment par les Gab. Dans le cadre des GIEE AccéBio et BIOtonomieS, 65 maraîchers d'Auvergne ont échangé 9,3 t de semences en 2025 ; avec l'encadrement d'Agribiodrôme, dans la Drôme, 12 céréaliers ont fourni 26 t de graines à 47 bénéficiaires, en 2025 ; Agribio Rhône & Loire a piloté un premier échange en 2025, 3 producteurs ayant fourni 6,6 t de graines à 20 bénéficiaires. Selon Agribiodrôme, les espèces les plus échangées sont la féverole, le pois fourrager, le seigle et le triticale. Ces échanges groupés permettent de réduire les charges, de sécuriser les débouchés des céréaliers et favorisent la création et la diffusion de références techniques locales. Ces filières sont toujours en structuration, à différents niveaux selon leur ancienneté : identification de l'offre locale, optimisation de la logistique, anticipation des volumes, etc.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7803

LA LUCIOLE N° 50, 21/12/2025, p. 22-24 (3)

réf. 334-127

Nouveautés

BIOFIL

Biofil met en avant plusieurs nouveautés techniques pour les cultures. L'entreprise Carré propose un kit de semis à intégrer sur son scalpeur de précision Urasi ; l'outil est pensé pour le semis de céréales et de couverts végétaux en itinéraire cultural simplifié. Le Groupe Berkem fabrique le produit de traitement OPSeed75, un fongicide utilisable en bio contre le mildiou (vigne, pomme de terre, laitue) ou la tavelure du pommier ; il est fabriqué à base de pépins de raisin et peut être utilisé en alternative (ou en complément) du cuivre. Horsch propose une nouvelle pièce d'usure pour ses outils Terrano, Tiger et Fortis : la HM Easy, une pointe renforcée mais qui conserve un prix abordable. Lechler fabrique Xamount, un système compact

qui transvase les produits phytosanitaires du bidon vers la cuve du pulvérisateur, de manière sûre et automatique. Einböck propose une nouvelle herse étrille de précision, l'Aerostar-Evo, montée avec des dents indépendantes. L'entreprise propose également un nouveau modèle de semoir, le P-Box-ISO, qui peut être connecter et commander avec le joystick du tracteur. Pour finir, Einböck a développé un nouveau système de translateur à caméra avec vue dégagée, le Row-Guard 380, pour un guidage précis du binage. L'entreprise Pöttinger fabrique le déchaumeur superficiel Plano, un outil polyvalent (désherbage, lit de semence, ameublement du sol, etc.) qui est régulièrement complété d'outils additionnels.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 44-45 (2)

réf. 334-138

Hervé Lingrand, polyculteur-éleveur à Leforest (62)

LABIENVENUE

Dans le Pas-de-Calais, à Leforest, la Ferme de Ch'Debout (GAEC Lingrand) produit des céréales, du lait et des légumes en agriculture biologique. C'est la seule ferme d'élevage du secteur. Si la conversion à l'AB, en 2010, est intervenue dans un contexte de crise du lait conventionnel, le polyculteur-éleveur ne regrette pas ce choix, qui s'est conforté au fil du temps avec la diversification des productions, la transformation à la ferme (yaourts, fromages frais, beurre) et la vente directe. Seule ombre au tableau pour les associés du GAEC : une partie des terres est située sur une ancienne zone industrielle, soumise à des contrôles sur les métaux lourds. Certains légumes ne peuvent pas y être cultivés, et une partie du maïs est valorisée via une unité de méthanisation.
https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2026/05/labienvenue107.pdf
LABIENVENUE N° 107, 01/05/2026, p. 11 (1)

réf. 334-048

Retour sur la première rencontre systémique maraîchage bio d'Auvergne-Rhône-Alpes

BARRIER-GUILLOT Alexandre / RIVOIRE Marc

En novembre 2025, la commission légumes Bio de la FRAB-AURA a organisé une rencontre sur le maraîchage bio, réunissant 130 professionnels. La journée avait lieu dans la Loire, sur la ferme bio des Jardins du Treille ; cette ferme, en maraîchage bio, est en cours de transmission. La journée s'est notamment focalisée sur l'approche systémique, qui consiste à appréhender tous les enjeux d'un système agricole : agronomie, commercialisation, règlementation, etc. Durant la journée, différents ateliers ont permis des échanges entre acteurs (chercheur.euses, conseiller.ères, maraîcher.ères, etc).
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7802
LA LUCIOLE N° 50, 21/12/2025, p. 20-21 (2)

réf. 334-126

Ecologie et Ruralité Energie

La méthanisation : Comprendre son fonctionnement et documenter les débats

WIART Jacques

Cet ouvrage propose une découverte de la méthanisation, une énergie renouvelable appelée, pour l'auteur, à un fort développement en France, et en particulier dans les campagnes françaises. Dans le pays, la ressource agricole en sous-produits animaux et végétaux constitue l'essentiel du gisement méthanisable. De plus, la production de gaz peut procurer un complément de revenu bienvenu pour un agriculteur ou un groupe d'agriculteurs. À l'horizon 2050, le nombre de méthaniseurs agricoles pourrait être multiplié par quatre par rapport à aujourd'hui. Toutefois, ce livre souligne les conditions d'un développement réellement profitable pour les agriculteurs, ainsi que pour les communautés rurales, dans un esprit de « justice distributive », avec bénéfices partagés. Ce développement de la méthanisation doit aussi s'inscrire dans des démarches agro-écologiques, et notamment satisfaire l'objectif impérieux de conserver un sol vivant, et bien entretenu en matière organique, conformément à la « Stratégie 4 pour mille » adoptée à la COP de Paris en 2015 sur l'élévation du taux annuel de matière organique des sols. L'ouvrage met à disposition du grand public les fondamentaux techniques à connaître sur cette énergie renouvelable et ses atouts pour notre pays, ses territoires, et notre agriculture. Il précise les conditions pour que les projets soient à la fois rentables, soutenables, et acceptés par les riverains. Il aborde également les points sujets à controverses et qui font souvent débat lors des réunions publiques, pour tenter de les documenter en s'appuyant sur les derniers travaux et acquis sur le sujet.
2025, 186 p., éd. EDITIONS CAMPUS OUVERT

réf. 334-081

La souveraineté énergétique à l'épreuve des faits : Fossiles, nucléaires, renouvelables : comparer pour comprendre

CUQ Bastien

Le concept de souveraineté énergétique est au cœur de débats politiques, à l'échelle régionale, nationale et européenne. Selon Réseau Action Climat, cette souveraineté est définie par la capacité d'un territoire à mettre en œuvre des choix énergétiques réduisant la vulnérabilité du système énergétique et dans le respect des limites planétaires. L'Union européenne importe 75% du pétrole qu'elle consomme et 55% du gaz ; dans le cas de la France, le pétrole représente encore 60% de l'énergie utilisée ; réduire la dépendance de l'Europe aux énergies fossiles améliorerait donc sa souveraineté. D'une manière plus générale, une stratégie de sobriété énergétique et industrielle permettrait de réduire les importations. Le développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, etc.) permet de relocaliser la production d'énergie en Europe ; l'Europe maîtrise la production industrielle des éoliennes, mais dépend de l'importation pour les panneaux photovoltaïques. Globalement, l'électrification des usages (voitures électriques, chauffage par pompes à chaleur, etc.) permettrait à l'Europe de réduire sa dépendance aux énergies fossiles ; néanmoins, l'Europe ne peut pas être dépendante concernant la production de batteries notamment, ce qui renforce le besoin de sobriété. Réseau Action Climat France appuie le besoin d'une souveraineté pensée à l'échelle européenne, et pas uniquement française. Pour finir, Réseau Action Climat souligne le déséquilibre entre le

développement énergétique de l'Europe et celui des pays du Sud ; le Réseau milite pour un développement plus juste des énergies.
https://reseauactionclimat.org/fossiles-nucleaires-renouvelables-la-souverainete-energetique-a-lepreuve-des-faits/
2026, 86 p., éd. RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

réf. 334-070

Ecologie et Ruralité Environnement

France Urgence Climat : Les impacts région par région, d'après les scénarios du Giec

BRINGAULT Anne / CRETTENAND Benjamin

Ce livre sur les conséquences du changement climatique en France, réalisé par les experts du Réseau Action Climat, dresse un constat alarmant de la situation, région par région. Avec les cinq années les plus chaudes enregistrées dans le pays depuis 2020 et des températures dépassant régulièrement les 40 °C, la France n'échappe pas aux effets du réchauffement du climat observé sur tous les continents. Les territoires français ont connu des sécheresses records dans 45 départements en 2025, des méga-feux de forêt dans le Sud-Ouest ou encore des inondations massives en Bretagne, dans le Sud-Est et dans le Nord. Tous ces épisodes météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et plus intenses. Ce rapport, agrémenté en cartes et infographies, montre de manière précise la diversité des impacts dans chacune des régions de l'Hexagone et en outre-mer et leurs implications sur nos vies. Les projections à 2050 et parfois à 2100, fondées sur les scénarios du GIEC, confirment la nécessité d'agir rapidement.
2026, 288 p., éd. EDITIONS TALLANDIER

réf. 334-085

Décryptage du projet de SNBC 3 : Quelle stratégie bas carbone pour la France ?

RESEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

La diminution des émissions françaises de gaz à effet de serre a fortement ralenti en 2024 et en 2025. Réseau Action Climat publie un décryptage et pointe les insuffisances de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC 3) proposées par le gouvernement, concernant notamment les secteurs suivants : transport, agriculture et alimentation, industrie, bâtiments, énergie, puits carbone, emplois et compétences, et financement de la transition écologique. La SNBC 3 respecte l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050, sans crédits carbone à l'étranger, mais Réseau Action Climat constate un écart entre l'objectif et la baisse réelle des émissions depuis deux ans.
https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2026/01/decryptage-snbc-reseau-action-climat-def.pdf
2026, 21 p., éd. RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

réf. 334-086

La biodiversité en France - Etat des connaissances en 2025

SERVICE DES DONNEES ET ETUDES STATISTIQUES (SDES)

Le Service des données et études statistiques (SDES) a édité, en 2026, un état des lieux de la biodiversité en France. Selon la quatrième évaluation des habitats naturels, seulement 16 % des habitats d'intérêt communautaire de métropole étaient dans un état favorable, sur la période 2019-2024, contre 20 % en 2013-2018. De la même manière, seulement 24 % des espèces métropolitaines étaient dans un état de conservation favorable en 2019-2024, contre 28 % en 2013-2018. Les habitats se sont détériorés à cause, entre autres, de l'augmentation des pratiques agricoles intensives, de la fermeture d'espace ouverts et de la fragmentation des espaces naturels (notamment à cause des lignes de TGV et des autoroutes). La pollution des milieux (notamment par les pesticides), le changement climatique et la pollution lumineuse menacent également directement la biodiversité. L'analyse a également recensé différentes actions de préservation de la biodiversité. En 2025, on comptait 6 720 espaces protégés (parcs nationaux, réserves Natura 2000, etc.) et 76 plans nationaux d'action (PNA), couvrant 470 espèces. Un budget de 3,8 milliards d'euros était alloué à la préservation de la biodiversité en France, en 2023. La mobilisation citoyenne pour la biodiversité prend de l'ampleur, avec le développement de programmes de science participative ou d'atlas de biodiversité communale, par exemple.
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-biodiversite-en-france-etat-des-connaissances-en-2025
2026, 11 p., éd. SERVICE DES DONNEES ET ETUDES STATISTIQUES (SDES)

réf. 334-061

Marché Filière

Baromètre Greenflex-ADEME de la consommation responsable 2026

BLONDEL Laure

Cette enquête visant à mesurer l'évolution de la consommation responsable a été réalisée sur un échantillon représentatif de la population française de 1009 personnes. En 2026, 78 % des Français considèrent nécessaire de moins consommer, ce qui représente une augmentation de 7 points, par rapport à 2025. La santé est toujours la principale préoccupation des Français et inciterait 80 % d'entre eux à modifier leurs habitudes de consommation. 65 % des Français sont d'ailleurs vigilants vis-à-vis de la composition des produits et de son impact sur leur santé en 2026, contre 57 % en 2023. Pour 87 % des Français, les entreprises et les marques incitent à trop acheter. La consommation régulière de viande et de poisson a diminué de 10 points entre 2001 et 2026, et correspond à 51 % des répondants, tandis que le régime flexitarien est passé de 28 % en 2001 à 37 % en 2026.
https://www.ademe.fr/wp-content/uploads/2026/06/barometre-greenflex-ademe-consommation-responsable-2026_resultats-cles.pdf
2026, 10 p., éd. GREENFLEX

réf. 334-094

Le bio fait mieux que le conventionnel en magasin

PINSON Virginie

En 2025, en France, les ventes de produits laitiers étaient plus soutenues en bio qu'en conventionnel. Les ventes de lait et de beurre ont diminué, respectivement de -1,8% et -1,5% en bio contre -2,1% et -1,7% en conventionnel. Les ventes de fromages et de yaourts ont augmenté, respectivement de +7,4% et +5,5% en bio, contre +0,1% et +2,4% en conventionnel. Les prix moyens en bio étaient supérieurs au conventionnel de +12% pour le beurre, +19% pour le lait, +53% pour la crème, +60% en fromage et +78% en fromage frais.
REUSSIR LAIT N° 411, 01/04/2026, p. 14 (1)

réf. 334-007

Ce que la GMS ne peut copier

FERNANDEZ Sauveur

Alors que les produits du réseau bio représentaient un repère de qualité pour les acheteurs, ils ne sont désormais plus un différenciateur suffisant pour faire face à l'offre bio de la GMS. Le réseau spécialisé doit s'adapter et se tourner vers cinq valeurs que la GMS ne peut pas copier. Il peut notamment mettre en avant une sélection assumée plutôt que de viser le plus large assortiment possible, proposer des produits répondant aux attentes de bien-être du client bio, s'appuyer sur le côté collectif du réseau, ainsi que modifier la manière de présenter ses engagements.
BIO LINEAIRES N° 125, 01/07/2026, p. 5 (1)

réf. 334-095

Les données de la bio d'Occitanie : Edition 2025 - Chiffres-clés 2024 : Lait brebis bio

BRUNEL Sara / SAUNIER Catherine / COLOMB Maxime / ET AL.

En 2024, la France comptait 804 fermes en ovins lait bio, pour un cheptel de 163 595 brebis. L'Occitanie est, de loin, la première région productrice en ovins lait bio, concentrant 66 % du cheptel bio français (plus de 107 000 têtes), dont 78 % en Aveyron. En Occitanie, 46 % des fermes en ovins lait bio ont un atelier de transformation et 50 % commercialisent en vente directe. Après plusieurs années de croissance, le nombre de fermes en ovins lait bio est stable depuis 2021 ; néanmoins, on observe 2 % de déconversions depuis 2024. Dans la région, il existe 40 entreprises de transformation laitière et 10 commerces de gros, certifiés bio. 30,5 millions de litres de lait de brebis bio ont été livrés en 2025, ce qui représentait 94 % de la collecte française de lait de brebis bio. Sur la campagne 2023-2024, le prix moyen du lait de brebis bio était de 1 456 €/1 000 litres. La fabrication et la vente de fromages de brebis ont augmenté à nouveau en 2024. La production de yaourts a également augmenté, mais les ventes d'ultra-frais au lait de brebis ont diminué. Concernant les débouchés, les ventes en grande distribution continuent de baisser, mais ce circuit reste le débouché majoritaire ; la distribution spécialisée et la vente directe sont dynamiques.
https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2026/04/fiche-ovin-lait-vf.pdf
2025, 13 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 334-118

Les données de la bio d'Occitanie : Edition 2025 - Chiffres-clés 2024 : Lait chèvre bio

BRUNEL Sara / SAUNIER Catherine / COLOMB Maxime / ET AL.

En 2024, la France comptait 1 639 fermes en caprins lait bio, pour un cheptel de 114 874 chèvres. En Occitanie, le nombre de fermes était de 345, pour 19 774 chèvres (contre 305 et 21 659 en 2022). 24 % du cheptel est en Lozère. En Occitanie, 62 % des fermes en caprins bio ont un atelier de transformation et 72 % commercialisent en vente directe. Les fermes spécialisées en caprins bio comprennent, en moyenne, 86 chèvres pour une SAU de 50 ha. Dans la continuité de plusieurs années de croissance, le nombre de fermes en caprins bio augmente, malgré un taux de déconversion de 2,4 % en 2024. Dans la région, il existe 40 entreprises de transformation laitière et 10 commerces de gros, certifiés bio. En Occitanie, 3,1 millions de litres de lait de chèvre bio ont été livrés en 2025, ce qui représentait 14 % de la collecte bio française. Les fabrications de yaourts et de fromages frais ont baissé au 1er trimestre 2025, tandis que celles des autres fromages ont progressé. Concernant les débouchés, les ventes en grande distribution continuent de baisser, mais ce circuit reste le débouché majoritaire ; la distribution spécialisée et la vente directe sont dynamiques.

https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2026/04/fiche-caprin-vf.pdf
2025, 13 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 334-120

Les données de la bio d'Occitanie : Edition 2025 - Chiffres-clés 2024 : Lait vache bio

BRUNEL Sara / SAUNIER Catherine / COLOMB Maxime / ET AL.

En 2024, la France comptait 4 760 fermes en bovins lait bio, pour un cheptel de 283 919 vaches laitières. En Occitanie, le nombre de fermes était de 348, pour 12 210 vaches laitières (contre 384 et 14 675 en 2022). 47 % du cheptel est en Aveyron. En Occitanie, 44 % des fermes en bovins lait bio ont un atelier de transformation et 48 % commercialisent en vente directe. Les fermes spécialisées en bovins lait bio comprennent, en moyenne, 43 vaches pour une SAU de 82 ha. Après plusieurs années de croissance jusqu'en 2022, le nombre de fermes en bovins lait bio diminue, avec un taux de déconversion de 2 % depuis 2023. Dans la région, il existe 40 entreprises de transformation laitière et 10 commerces de gros, certifiés bio. En Occitanie, 48 millions de litres de lait de vache bio ont été livrés en 2025, ce qui représentait 9 % de la collecte de lait de vache totale de la région. En 2024, le prix moyen du lait bio était de 481 €/1 000 litres, contre 452 €/1 000 litres en conventionnel. La fabrication de fromages et de produits ultra-frais est repartie à la hausse (+ 3 %) en 2024. Concernant les débouchés, les ventes en grande distribution continuent de réduire, mais ce circuit reste le débouché majoritaire ; la distribution spécialisée et la vente directe sont dynamiques.

https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2026/04/fiche-bovin-lait-vf.pdf
2025, 13 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 334-119

Filière farine de blé bio Île-de-France : Soutenir la production et sécuriser la provenance

ROSE Frédérique

En Île-de-France, environ 10 000 ha de blé étaient cultivés en bio, entre 2022 et 2024, par 300 céréaliers. Les surfaces en bio sont cependant en baisse, notamment à cause du prix de seulement 280€/t en 2023, contre 490 €/t au meilleur prix en 2020. Pour soutenir la filière, les Chambres d'agriculture d'Île-de-France ont piloté la mise en place, en 2025, d'un partenariat territorial, entre les agriculteurs, les organismes stockeurs et les meuneries. Les contrats, sur 3 ans, sécurisent les débouchés des producteurs et garantissent aux meuniers d'être approvisionnés en blé régional, grâce à la marque « produit en Île-de-France ». Une charte d'engagement est en cours de rédaction, pour notamment clarifier la méthode de fixation des prix pour un partage équitable de la valeur. Deux meuneries locales sont actuellement engagées, les Moulins de Brasseuil et les Moulins Bourgeois, dont les besoins en blé bio sont estimés entre 13 000 et 15 000 t/an.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 10 (1)

réf. 334-132

La Fnab et Forebio alertent sur la baisse des surfaces bio

BIOFIL

La Fnab se réjouit de la reprise de la consommation de produits bio, en 2025, en France, selon les chiffres de l'Agence BIO. Néanmoins, la filière bio française observe une baisse de la production, avec notamment des réductions importantes des surfaces entre 2022 et 2025 : -15 % en céréales, -11,9 % en légumes, -10 % du cheptel bovin, etc. Cette analyse est partagée par Forebio, qui s'inquiète d'un risque de fragilisation générale des filières bio. Les deux structures appellent à une mobilisation d'actions publiques, visant à favoriser la bio : hausse de l'écorégime bio, financement de campagnes de communication, pérennisation des crédits d'impôts, développement des outils d'évaluation des prix de revient et des systèmes de contractualisation, etc.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

BIOFIL N° 166, 01/07/2026, p. 8 (1)

réf. 334-146

Livraisons de lait biologique : Nouveau recul de la collecte bio

REUSSIR LA CHEVRE

La collecte de lait de chèvre bio, en France, a diminué de 11 % entre 2023 et 2024, et de 2 % entre 2024 et 2025. Elle était, en 2025, de 22,7 millions de litres, selon les chiffres de GEB-Institut de l'élevage, avec 152 points de collecte, contre 177 en 2023. Cependant, la reprise du marché bio en 2025 a permis de réduire les déclassements de lait bio, avec même une hausse de la production de fromages de chèvre bio : +16 % par rapport à 2024.

REUSSIR LA CHEVRE N° 393, 01/03/2026, p. 16 (1)

réf. 334-009

Pour une juste rémunération des filières bio du producteur au consommateur : De l'orge à la bière en Auvergne-Rhône-Alpes : Etude 2025

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ET AL.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française en nombre de brasseries bio (140). La filière se structure progressivement afin de fournir localement orge, malt et houblon. Or, produire de l'orge brassicole demande un itinéraire technique adapté, plus coûteux que pour d'autres types d'orge et, si la production ne répond pas aux critères de qualité de la filière, il y a risque de déclassement en orge fourrager. Aussi, pérenniser cette filière et la développer sous-entend, à chaque maillon, des prix rémunérateurs et transparents. Un travail a été conduit avec les différents acteurs de la filière pour, notamment, analyser les coûts de production à chaque étape, mesurer l'impact de la juste rémunération du producteur et des autres maillons et apporter de la transparence sur le prix de commercialisation. Les résultats obtenus, présentés ici, montrent que se fournir localement en matières premières joue peu sur le prix final d'une bouteille de 75 cl de bière blonde Ale traditionnelle. Par ailleurs, la mise en œuvre d'une juste rémunération du producteur (tenant compte du risque de déclassement de l'orge) impacterait le prix de cette même bouteille d'environ 4 centimes supplémentaires. Développer des filières équitables permettrait de garantir une bonne rémunération. L'étude des charges de production a aussi montré l'importance du poste de dépenses liées aux bouteilles et autres emballages : développer les grands contenants, la vente en fûts et le réemploi sont donc des solutions intéressantes.

https://media.cluster-bio.com/filer_public/50/75/5075e32f-a255-460c-a9f1-86e59c571741/etude_cout_orge_a_la_biere_web.pdf
2025, 8 p., éd. CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 334-077

Repères économiques

CIRCANA (ex-IRI) / OLLIÉ Bernard / OPTI-MIX / ET AL.

Sur les 5 premiers mois de l'année 2026, le chiffre d'affaires des magasins bio a progressé de 6,6 % et la valeur du panier moyen a augmenté de 3,6 %, par rapport à la même période en 2025. Sur un an, les prix du réseau spécialisé bio ont augmenté de 1,1 %, le rayon de l'épicerie sucrée étant le plus impacté, avec une hausse des prix de 3 % sur les six derniers mois. Une augmentation du prix des fruits et légumes conventionnels est prévisible d'ici quelques mois, suite à l'impact de la fermeture du détroit d'Ormuz sur le prix des intrants, ce qui pourra être une opportunité pour le marché bio. La santé représente la première motivation d'achat pour 62 % des acheteurs de bio. Le frais bio en réseau spécialisé a connu une progression de 12,1 % après la détection de cadmium sur des légumes conventionnels en mars 2026. En GSA, les marques de distributeurs bio sont, en moyenne, 30 % moins chères que les marques nationales bio. Ces dernières ont tout de même dépassé les MDD bio, en valeur et en volume, sur les PGC-FLS (Produits de grande consommation frais libre-services) bio, sur ces derniers mois. La reprise du marché alimentaire bio touche l'ensemble des circuits de distribution, le réseau spécialisé en tête, avec une hausse de 8,5 % du CA en 2025, par rapport à 2024.

BIO LINEAIRES N° 125, 01/07/2026, p. 7-15 (7)

réf. 334-096

« Remue-méninges » des acteurs de la filière viande bovine bio régionale pour renforcer la production

BROUCKE Claire / HAEGELIN Anne

En novembre 2025, une rencontre sur la filière viande bovine bio d'Auvergne-Rhône-Alpes a été organisée par les acteurs du Plan bio régional (Frab AuRA, Chambre régionale d'agriculture et Cluster Bio). En région, 653 fermes sont en bovins viande bio, un chiffre stable depuis quelques années. Une étude, menée sur des données de 2017-2023 issues du Réseau d'élevage Inosys, montre que les systèmes herbagers performants dégagent de bons revenus économiques, grâce à une réduction importante des charges (moins d'intrants, moins de concentrés, moins de présence en bâtiment). Un éleveur de l'Allier explique que ses bovins, issus d'un croisement avec un taureau Angus, s'engraissent efficacement sur son système à l'herbe. Un éleveur du Cantal commercialise ses animaux dans plusieurs circuits de distribution afin d'optimiser la valorisation : les plus belles carcasses sont destinées au circuit court. Au cours de la rencontre, différents ateliers ont permis de débattre sur 3 enjeux majeurs de la filière : application de la loi Egalim qui exige que 20% des produits soient bio dans la restauration collective ; valorisation de l'ensemble de la carcasse, dans un contexte de forte demande de steak haché ; contractualisation des productions.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7804

LA LUCIOLE N° 50, 21/12/2025, p. 25-26 (2)

réf. 334-128

Record d'écart de prix entre bio et conventionnel

PINSON Virginie

En France, en janvier 2026, la différence de prix entre le lait de vache conventionnel et le lait bio était de 99,30 €/1 000 litres, un record depuis janvier 2021. En février 2026, le prix du lait conventionnel était de 459,40 €/1 000 litres, contre 556,70 €/1 000 litres en bio. En Allemagne, cet écart de prix est également à la hausse en février 2026, le prix du lait bio atteignant 65,3 centimes/kg, contre 37,9 centimes/kg en conventionnel.

REUSSIR LAIT N° 412, 01/05/2026, p. 9 (1)

réf. 334-071

Marché Santé

Pommes : Un cocktail de pesticides

QUE CHOISIR

Le réseau PAN Europe a analysé 59 échantillons de pommes provenant de 13 pays de l'Union Européenne (dont la France). 85 % des échantillons étaient contaminés par au moins 2 résidus de pesticides. Entre autres, le fongicide PFAS fludioxonil, considéré comme perturbateur endocrinien, a été retrouvé sur 40 % des échantillons. Une autre étude de Que Choisir avait mis en évidence la présence de pesticides sur 75 % des pommes conventionnelles, contre 4 % des pommes bio.

QUE CHOISIR N° 655, 01/03/2026, p. 4 (1)

réf. 334-025

Eaux en bouteille : On y trouve aussi des polluants éternels !

POULIQUEN Fabrice / MARCHAIS Mélanie

En 2025, Que Choisir a mené une étude sur la contamination aux polluants de 32 eaux en bouteille (eau minérale ou eau de source) commercialisées en France. Plusieurs dizaines de polluants ont été recherchés, notamment les 20 PFAS réglementés en Europe, ainsi que le PFAS « TFA » (acide trifluoroacétique), non réglementé. Concernant les 20 PFAS réglementés, 4 des eaux en bouteille en présentaient des doses faibles, les autres en étaient exemptes. A contrario, le TFA a été observé dans 21 des eaux en bouteille et 17 fois à plus de 100 ng/litre. Ces chiffres sont bien inférieurs aux résidus observés dans les eaux de robinet, mais montrent que les PFAS arrivent jusqu'aux nappes souterraines. Au niveau de la règlementation, la France applique la directive européenne dédiée aux 20 PFAS, soit un seuil limite de 100 ng/litre pour la consommation ; néanmoins, le Haut conseil de la santé publique (HCSP) recommande de baisser ce seuil à 20 ng/litre pour les 4 PFAS les plus problématiques (PFOA, PFOS, PFNA et PFHxS).

QUE CHOISIR N° 655, 01/03/2026, p. 26-29 (4)

réf. 334-026

Santé : Cadmium : sommes-nous concernés ?

LA SPINA Sylvie / BEGUIN Pauline

En 2025, une étude de l'Anses, l'agence sanitaire française, alertait sur l'exposition des Français au cadmium. En Belgique, l'Afsca, Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, alerte également sur les teneurs en cadmium de certains aliments, notamment les céréales, les pommes de terre et les légumes. Alors qu'en France, les apports en engrais phosphatés, produits à partir de roches sédimentaires pouvant être riches en cadmium, sont identifiés comme la principale source en ce métal lourd, en Belgique, les fortes concentrations semblent concerner les cultures mises en place dans des lieux proches d'anciens sites industriels, notamment métallurgiques. Ces activités passées peuvent, en effet, expliquer la présence de cadmium dans les sols, et, donc, dans les plantes. Par ailleurs, les engrais phosphatés épandus en Belgique seraient moins riches en cadmium, mais aussi moins utilisés qu'en France. Une autre étude visant à mesurer les teneurs en cadmium dans le sang et les urines confirme que les Belges seraient moins exposés que les Français, bien que les taux relevés soient toutefois alarmants, révélant un enjeu de santé publique, ainsi que de santé environnementale.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

VALERIANE N° 180, 01/07/2026, p. 37-39 (3)

réf. 334-049

Marché Statistiques

Nouveaux chiffres de l'Agence Bio : Le marché repart, les surfaces et les fermes baissent

ROSE Frédérique

D'après les chiffres publiés par l'Agence BIO, en juin 2026, la consommation de produits bio, en France, a repris en 2025. Le marché bio a augmenté en valeur (+3,6 %) et en volume (+2 %). La part de bio dans les achats alimentaires des ménages est stable (5,8%) et a augmenté en restauration hors domicile. Malgré une reprise, en valeur, des ventes en GMS, la part de volumes bio vendus en GMS atteint un taux minimal record de 46 % ; le marché bio progresse en magasins spécialisés et en vente directe. A contrario, la production bio a diminué en 2025. En effet, les surfaces bio ont réduit de 1,1 % en 2025 par rapport à 2024, se situant à 2,69 millions d'ha (10 % de la SAU française). Ces dynamiques sont variables selon la région (+5 % de surfaces bio en région PACA, -5 % en Grand Est) et selon la filière, avec notamment une forte augmentation des surfaces céréalières et légumières en conversion bio. Le nombre de fermes bio, de 61 159 en 2025, a diminué et représentait 17,3 % des fermes françaises. Concernant la filière grandes cultures, les surfaces ont baissé de 4 % entre 2024 et 2025 et courraient 626 462 ha, avec une diminution des surfaces céréalières (-2 %) et des surfaces en oléagineux (-14 %), mais avec une hausse des surfaces en protéagineux. Les surfaces toujours en herbe, les vergers et les surfaces légumières ont, en revanche, augmenté (respectivement +3,5 %, +3,7 % et +2,2 %). Les cheptels bio ont tous diminué, de -3 % de brebis jusqu'à -11 % de poulets et -19 % de truies.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

BIOFIL N° 166, 01/07/2026, p. 6-7 (2)

réf. 334-145

Production Animale Elevage

Fermoscopie : A La Harmoye, installation d'une éleveuse et transition herbagère

OGEL Tyfenn

Dans les Côtes d'Armor, Vanessa Verger s'est installée en bovins lait bio, en 2023. Elle a repris une ferme d'élevage conventionnelle, mais qui n'avait plus d'animaux depuis 2018. Les cédants ont démarré la conversion au bio dès 2022 et les surfaces céréalières ont été implantées en prairies. Sur la ferme actuelle, un troupeau de 53 vaches jersiaises est élevé sur 55 ha de prairies, dont 43 ha accessibles au pâturage. Le pâturage est tournant, sur des paddocks de 1,2 ha de moyenne, pour un temps de séjour moyen de 3 jours. 195 000 litres de lait bio sont vendus annuellement à Biolait. L'installation a coûté 296 000 €, dont 151 500 € pour les bâtiments et le matériel, 30 000 € pour rénover l'ancienne salle de traite et 65 000 € pour le cheptel.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

ECHO DU CEDAPA (L') N° 183, 01/03/2026, p. 4 (1)

réf. 334-029

Dans les yeux d'Amélie : La pression monte !

VILLETTE Amélie

En Isère, la Ferme de Toutes Aures, en caprin bio, se prépare aux premières mises-bas : commande de boucles, gants de fouille, lubrifiant, etc. En parallèle, le nouvel atelier fromagerie est en cours de construction, les premiers emballages sont commandés et l'étiquetage des produits est finalisé. L'éleveuse a pris contact avec un engraisseur pour la future collecte des cabris.

REUSSIR LA CHEVRE N° 393, 01/03/2026, p. 42 (1)

réf. 334-012

Alimentation animale : Du lait acidifié pour les agneaux

BÜHL Verena

En Suisse, dans le Canton de Thurgovie, la ferme Iselisberg élève un troupeau de 600 brebis laitières, en bio. Les agneaux sont élevés à la ferme jusqu'au poids de sevrage de 20-22 kg. Juste après les agnelages, la consommation de lait par les agneaux peut atteindre 1 500 litres/jour. Pour faciliter la digestion du lait, la ferme distribue du lait caillé, fabriqué avec du lait et du yaourt. Le yaourt est fabriqué en avance, en mélangeant 500 grammes de yaourt du commerce dans 200 litres de lait tiède ; le mélange repose quelques heures avant d'être réfrigéré, pour être stocké plusieurs semaines. Le lait caillé est préparé en mélangeant 20 litres de yaourt avec 40-50 litres de lait de brebis, légèrement chauffé en hiver, légèrement refroidi en été. Les trois premiers jours après leur naissance, les agneaux sont nourris au colostrum ; au-delà de 4 jours, ils sont nourris avec le lait caillé, distribué à volonté. A partir de la deuxième semaine, les agneaux sont nourris au lait de vache. Le principe d'alimentation avec du lait caillé fonctionne également pour les veaux.

https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2026/ba-f-2026-01-ar.pdf

BIOACTUALITÉS N° 1/26, 06/02/2026, p. 16-17 (2)

réf. 334-111

Complémentation minérale en système herbager

LEQUEST Maxime

Les rations des systèmes herbagers sont caractérisées par des apports énergétiques et protéiques équilibrés, mais des apports en minéraux et en oligo-éléments assez variables. Les ruminants ont besoin de 4 minéraux (calcium, phosphore, magnésium et sodium), avec des quantités de l'ordre du gramme aux dizaines de grammes par jour, et d'oligo-éléments (cuivre, zinc, iode, etc.) en faible quantité (quelques mg par jour). Les carences peuvent provoquer des maladies spécifiques (fièvre de lait, tétanie d'herbage), des retards de reproduction, une faiblesse du système immunitaire, etc. Une prairie diversifiée, à un stade 12-13 cm, peut couvrir les besoins de vaches laitières en lactation ; en revanche, les prairies trop hautes produisent moins de minéraux assimilables. Le maïs ensilage apporte peu de minéraux. Plusieurs solutions existent pour complémenter les rations : distribution de sel (NaCl) à volonté, apport de magnésium en début de lactation, ou encore apport d'algues rouges, riches en calcium et en oligo-éléments. Au pâturage, les minéraux peuvent être apportés sous forme de blocs à lécher ; un groupe d'éleveurs du Cedapa propose la recette suivante : 25 kg de sel, 25 kg de minéraux divers, 25 kg de magnésie, 10 kg d'eau, éventuellement 5 kg de calcium et éventuellement 2 kg d'ail

pour les mouches. A noter que les symptômes d'excès de minéraux sont similaires aux carences, leur distribution ne doit donc pas être illimitée. En outre, l'excès de certains minéraux peut induire une baisse d'assimilation d'autres minéraux : par exemple, un excès de potassium entraîne une baisse de l'assimilation du magnésium et du calcium.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
ECHO DU CEDAPA (L') N° 183, 01/03/2026, p. 6-7 (2)

réf. 334-031

Débat : La conjoncture du prix du lait bio vous a-t-elle incité à vous déconvertir ?

FOILLERET Killian

En 2025, en France, le nombre de livreurs de lait bio a diminué de 7 %, en partie à cause de déconversions, souvent dues à un écart de prix entre lait bio et conventionnel inférieur à 50 € les 1 000 litres. 3 éleveurs témoignent. Un éleveur laitier du Finistère s'est maintenu en bio, notamment grâce à son autonomie fourragère : ses 140 vaches pâturent sur 80 ha. En Ardèche, une éleveuse conduit un troupeau de 50 montbéliardes, en bio, sur 77 ha en altitude ; la rémunération moyenne de 490,5 €/1 000 litres avec Biolait n'était pas suffisante pour l'éleveuse et la ferme livre désormais auprès de la laiterie Gérentes, pour un prix moyen de 610 €/1 000 litres de lait. Depuis sa conversion bio en 2020, un éleveur laitier de Haute-Saône a augmenté le pâturage de son troupeau de 40 vaches et a rallongé ses rotations ; cependant, la baisse de production de lait (- 100 000 litres) et le contexte économique l'ont conduit à se déconvertir en 2025.
REUSSIR LAIT N° 410, 01/03/2026, p. 4 (1)

réf. 334-006

Développer l'autonomie par la récolte de graines de prairie naturelle

CERLES Antoine

Animé par Bio 63, dans le Puy-de-Dôme, le GIEE Fléole (Favoriser l'autonomie des élevages bovins des Combrailles tout en optimisant l'efficacité économique) est composé d'éleveurs de bovins (quasiment tous en bio) souhaitant améliorer leur autonomie alimentaire. Les prairies permanentes sont perçues comme favorables à l'autonomie. Ces prairies ont parfois besoin d'être régénérées, par exemple avec des fauches tardives ou à l'aide d'un semis. Le groupe a travaillé sur la récolte et le stockage de graines de prairies naturelles, dans l'objectif de réduire les charges et de récupérer des graines adaptées au milieu. Une démonstration de récolte a été réalisée sur une prairie, en juillet. La récolte a été effectuée avec une brosseuse montée sur un tracteur, les tiges ont été triées à la fourche et les graines sont stockées sur un drap dans une grange bien aérée. La récolte comprenait surtout des graminées (fromental, flouve odorante, dactyle, etc.), avec quelques légumineuses (lotier corniculé) et d'autres plantes diverses (plantain lancéolé, grande marguerite, etc.). Des essais sont en cours pour améliorer le semis des graines ainsi récoltées.
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7799
LA LUCIOLE N° 50, 21/12/2025, p. 14-15 (2)

réf. 334-123

Grouper ses vêlages à l’automne en système herbager

LEQUEST Maxime

Au sein du Cedapa, un groupe d’éleveurs travaille depuis 5 ans sur les vêlages groupés d’automne. Les vêlages d’automne sont une bonne adaptation au changement climatique, car ils valorisent la bonne pousse de l’herbe à l’automne et au printemps et permettent de tarir les vaches laitières en été, lorsque l’herbe se raréfie. En effet, dans ce groupe, l’herbe pâturée représente 50 à 60 % des rations. Pour l’hiver, le groupe recommande de sécuriser un fourrage de qualité pour optimiser la lactation, avec des enrubannages diversifiés : riches en fibres, riches en azote, équilibrés. Ce travail sur la ration hivernale augmente le coût alimentaire : 76,2 €/1000 litres, contre 68,5 €/1000 litres chez les autres éleveurs du Cedapa. La production laitière est néanmoins plus élevée : 6 500 litres/vache laitière au sein du groupe, contre 5 400 chez les autres éleveurs du Cedapa. Le groupe d’éleveurs explique que la transition vers un système de vêlages groupés demande plusieurs années, augmente l’intensité des pics de travail et nécessite une bonne trésorerie pour s’adapter aux variations de volumes de lait vendus.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
ECHO DU CEDAPA (L') N° 183, 01/03/2026, p. 5 (1)

réf. 334-030

Inter-Agit+ : Guide pratique : pâturage des intercultures

CHAMBRE D'AGRICULTURE DORDOGNE / INSTITUT DE L'ELEVAGE

Piloté par la Chambre d’agriculture de Dordogne, accompagnée de plusieurs partenaires, le projet Inter-Agit+ vise à développer le pâturage des intercultures en structurant les interactions entre les grandes cultures et l’élevage. 23 fermes situées dans le Grand Sud-Ouest ont été suivies, dont 16 en polyculture-élevage et 7 en grandes cultures associées à des élevages. Le projet a abouti à la rédaction d’un guide technique, dédié au pâturage des intercultures. Les bovins comme les ovins peuvent pâturer des intercultures, qui comprennent les couverts végétaux d’hiver, les couverts végétaux d’été, les repousses (exemple : colza) et les adventices (exemple : ambroisie). Quelques espèces végétales potentiellement toxiques sont à éviter, comme le sarrasin ou la gesse. Le pâturage peut être tournant ou continu. Sur les fermes étudiées, les chargements moyens étaient de 11 UGB/ha en ovins et de 3,5 UGB/ha en bovins. Le guide détaille également la mise en place des clôtures et des systèmes d’abreuvement. Du point de vue de l'élevage, les intercultures sont des ressources alimentaires correctes, souvent disponibles en été et exemptes de parasites. Du point de vue des cultures, le pâturage permet de détruire gratuitement l’interculture, sans tasser le sol et avec une restitution très efficace de l’azote (avec les pissats et les fèces). Le guide présente quelques cas concrets d’intercultures pâturées, en détaillant, entre autres, les espèces végétales présentes dans l’interculture, leur valeur alimentaire, l’estimation des restitutions du couvert pâturé, etc.
https://idele.fr/interagit/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4bcccec2-ec1b-43b5-a2aa-9ae5548f4119&cHash=bdb4b652045bd34a2bcfcdb9dadb2953
2025, 30 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE DORDOGNE / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 334-004

"J’ai opté pour un système mini-charges en monotraite"

BIGNON Emeline

Cet éleveur en bovins lait, installé dans l’Oise en 2015, voyait ses résultats économiques se dégrader et sa charge de travail augmenter. Il a décidé de modifier en profondeur son système alors basé sur une alimentation des animaux avec du maïs toute l’année et avec l'achat de 1900 kg de concentrés par vache. Aujourd’hui, la ferme est en 100 % herbe, en bio depuis 2019 et en monotraite. Résultats : un litrage diminué de moitié, des charges divisées par 4, un EBE doublé, une charge de travail très fortement réduite et un système plus résilient, notamment face aux aléas.

REUSSIR LAIT N° 408-409, 01/01/2026, p. 50-53 (4)

réf. 334-068

Pradel, la ferme aux trois labels

RAPEGNO Julien

À Neussargues, dans le Cantal, la ferme Pradel produit du lait de vache et des fromages fermiers aux multiples labels : AOP Cantal et Salers, agriculture biologique, Haute qualité environnementale et Lait de foin. C'est l'une des deux seules fermes à produire du Cantal fermier bio. Le couple d'éleveurs cumule ainsi trois métiers : l'élevage, avec 40 vaches kiwis (croisement entre jersiaises et Holstein), la production et l'affinage de fromages fermiers, et la vente directe, principalement sur les marchés, y compris dans les départements voisins, Haute-Loire et Puy-de-Dôme. Cet article retrace l'histoire de cette famille d'agriculteurs et l'évolution de leur production.

MONTAGNE (LA) N° 04/03/2025, 04/03/2025, p. 28 (1)

réf. 334-042

Remettre les chevrettes sous leur mère ?

HARDY Damien

Le projet CabrioLait, mené par INRAE, a analysé à la station de Bourges l’allaitement de 19 chevrettes laitières élevées sous la mère (jusqu’au sevrage à 2 mois), en comparaison avec 18 chevrettes élevées en nurserie. Les chevrettes sous la mère ont moins de diarrhées et grandissent plus vite les premières semaines, mais sans différence significative de croissance à 7 mois. Les chevrettes en nurserie sont exemptes du virus Caev (arthrite-encéphalite caprine), grâce à l’absence de contact avec des adultes séropositives. Les chèvres allaitantes produisent 25 % de lait en moins pendant l’allaitement, soit -7,5% de lait sur les 6 premiers mois de lactation. Au niveau comportemental, les chevrettes sous la mère semblent moins apeurées et le sevrage est mis en place progressivement par la mère, mais elles sont aussi un peu plus sauvages avant le sevrage. Une éleveuse bio témoigne.

REUSSIR LA CHEVRE N° 393, 01/03/2026, p. 28-30 (3)

réf. 334-011

Voyage d'étude : Anticiper la prédation en plaine : Créer une culture commune

WOILTOCK Alexine / TUCHAIS Felix

Réseau Civam anime un groupe d'échange dédié à la prédation en plaine. En effet, en France, les loups se réinstallent progressivement sur de nouveaux territoires. Les éleveurs et éleveuses du groupe ont pu échanger avec des éleveurs et des bergers de montagne, confrontés au loup depuis plus longtemps, dans l'objectif de mieux comprendre les enjeux techniques, écologiques et juridiques de la prédation du loup. Cependant, des différences entre montagne et plaine sont notables, notamment l'absence d'aides publiques pour les élevages bovins et équins (par exemple, pour financer les clôtures ou les chiens de protection) et le manque de connaissances sur le comportement du loup en plaine.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 116, 01/04/2026, p. 4-5 (2)

réf. 334-034

Production Végétale Arboriculture

Montée en compétences : « Dans le fil » des avancées de la recherche grâce aux webinaires arbo !

BONHOMME Pauline / VENOT Céline

Depuis 2025, l'ADABio et AgriBio Rhône et Loire organisent des webinaires dédiés à l'arboriculture bio, dans le cadre de collectifs Ecophyto 30 000 et Dephy. Les webinaires sont organisés pendant la période creuse (entre décembre et février) et ne durent qu'une heure, dont 15 minutes de questions-réponses, pour motiver le plus grand nombre de participants. Le premier webinaire a présenté les résultats de l'essai Hopuce, mené sur le verger expérimental de Poisy, pour lutter contre le puceron cendré sur pommiers ; la présence de bandes fleuries favorise l'installation d'auxiliaires, qui suffisent à contrôler les pucerons, mais seulement si les conditions climatiques sont correctes. Durant le deuxième webinaire, 10 variétés de pommes et une variété de poires adaptées à la bio et aux circuits courts ont été présentées (conduite culturale, productivité, goût du fruit, etc.), ainsi que 8 porte-greffes adaptés à la bio. Le troisième webinaire expliquait que les fourmis (en particulier l'espèce Lasius niger) sont favorables au développement des pucerons cendrés ; un essai mené dans un verger par INRAE a montré que la mise en place d'un couvert de féveroles, particulièrement attractif pour les fourmis, a réduit l'impact des pucerons dans les arbres.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7801

LA LUCIOLE N° 50, 21/12/2025, p. 18-19 (2)

réf. 334-125

Production Végétale Autres Cultures

Champignons sur déchets de riz

LAMPRECHT Nina

En Suisse, 39,4 % des champignons vendus au détail sont bio. Les champignons sont habituellement produits sur des substrats issus de sous-produits agricoles ou forestiers, faiblement contaminés, tels que les pellets de paille ou de bois. Le projet Rice Up, porté par le FiBL, teste l'utilisation de déchets de riz (son et balle de riz) comme substrat. Ces sous-produits sont habituellement éliminés, faute d'utilisation. Le projet regroupe notamment le collectif territorial Fribourg Agri & Food, l'entreprise rizicole Riz du Vully et le collectif Monsieur Ben, qui produit des champignons. Dans les essais, le son de riz et les balles représentent respectivement 10 % et 20 % de la masse des substrats, avec des résultats positifs pour la production des champignons. L'exploitation qui produit le riz n'est pas certifiée bio, mais le FiBL estime que les résultats des essais sont transposables à une filière 100 % bio.
https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2026/ba-f-2026-01-ar.pdf
BIOACTUALITÉS N° 1/26, 06/02/2026, p. 13 (1)

réf. 334-039

Production Végétale Contrôle des Adventices

L'ambroisie à feuilles d'armoise : la faire pâturer ?

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive annuelle, qui lève dès le mois de mars et fleurit entre août et septembre. Les graines restent viables plusieurs années et peuvent lever jusqu'à 8 cm de profondeur. L'ambroisie peut occasionner jusqu'à 60 % de pertes en tournesol et son pollen allergène pose problème en santé publique. Sur une parcelle infestée, il faut allonger au maximum les périodes entre les cultures à risque (soja, tournesol). L'utilisation d'outils à dents ou à disques pour travailler le sol, plusieurs fois en fin de saison, permet de favoriser la levée des graines d'ambroisie présentes dans le sol, afin de pouvoir ensuite les détruire et de réduire le stock. Les faux semis (mars-septembre) peuvent avoir le même effet. L'installation de cultures couvrantes permet de contrôler l'ambroisie. Dans les jachères, il est conseillé de faucher et de déchaumer avant la montée en graines. Le matériel de récolte doit être soigneusement nettoyé, pour éviter de propager les graines. Avec une autre statégie, le projet Partagee étudie le pâturage de l'ambroisie. En effet, cette plante est appétante pour les ovins, les caprins et les bovins, avec une MAT de 160 g/kg MS. Elle peut être pâturée deux fois après une moisson en juillet, avant d'être finalement déchaumée en septembre.
https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=224975
BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N° Juin 2026, 01/06/2026, p. 5-6 (2)

réf. 334-116

Après le datura : le nicandra arrive en Nouvelle-Aquitaine

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Le nicandra est une plante invasive, de la famille des solanacées, qui ressemble au datura. Avec sa tige creuse et anguleuse, cette plante peut mesurer jusqu'à 1,5 m, et ses fruits, de 1 à 2 cm de diamètre, sont jaunes. Elle se développe dans des conditions chaudes et sur des sols riches en azote. La durée de vie des graines étant élevée, il est conseillé de ne pas labourer la parcelle. En cas d'infestation, les pieds de nicandra peuvent être arrachés manuellement ; des faux semis permettent de déstocker les graines ; l'implantation de céréales à paille et de cultures de printemps permet de contrôler cette adventice, qui est strictement estivale.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=224975

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N° Juin 2026, 01/06/2026, p. 7-8 (2)

réf. 334-117

Production Végétale Fertilisation

Engrais verts et stress hydrique : Des légumineuses en test

ROSE Frédérique

Le projet Resifab (2023-2026) vise à identifier les légumineuses les mieux adaptées comme engrais verts en culture maraîchère sous abris. Le projet est porté par le Civam Bio 66, en partenariat avec l'unité expérimentale Maraîchage INRAE, basée à Alénya dans les Pyrénées-Orientales. Un des enjeux est d'identifier des espèces adaptées aux sècheresses, récurrentes en Occitanie. En 2024, 12 espèces de légumineuses (crotalaire, lablab, fenugrec, niébé, pois d'Angole, etc.) ont été testées, avec deux modalités d'irrigation : normale et restreinte (-50 % d'eau). Deux espèces tropicales (crotalaire et lablab) ont donné de bons résultats de biomasse avec irrigation normale (entre 3 et 4 tMS/ha) et l'arachide a donné 2 t/ha, en condition normale et en condition de restriction. Les espèces tempérées ont donné des résultats médiocres, aux alentours de 1 t/ha. Concernant l'azote, les espèces tropicales ont agi comme des pièges à nitrates, ne produisant pas de nodosités. D'autres essais ont été menés en 2025, en associant 5 légumineuses (crotalaire, lablab, niébé, soja et pois fourrager) avec du sorgho et en comparant les 5 associations ainsi obtenues. Les adventices ont été mieux contrôlées et la biomasse du couvert était supérieure, principalement grâce au sorgho.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 30-31 (2)

réf. 334-135

Estimations des besoins actuels et futurs de l'agriculture biologique en fertilisants organiques

LEPEULE Clément / DUFUMIER Alexis

Cet article présente les principaux résultats d'une étude réalisée pour le compte du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, visant à analyser, en France, les équilibres actuels et futurs entre les gisements en fertilisants organiques utilisables en agriculture biologique (AB) et les besoins agricoles. 38 gisements de matières fertilisantes

d'origine résiduaire (MAFOR) utilisables en AB sont cartographiés et estimés, tant en volumes bruts qu'en éléments fertilisants totaux et équivalents engrais. Les besoins totaux en unités de fertilisation pour l'agriculture biologique sont également évalués, pour un échantillon de 85 cultures. Le bilan de fertilisation organique est analysé aux échelles nationale et régionale, à travers une équation simplifiée de fertilisation basée sur la méthode du Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée (COMIFER). Avec l'appui d'un groupe d'experts, sont ensuite explorés les équilibres de fertilisation selon quatre scénarios d'évolution des gisements et des surfaces biologiques d'ici 2030. Des recommandations sont formulées pour lever les freins et activer les leviers en vue du maintien, et si possible du développement de la fertilité des sols au sein des systèmes en agriculture biologique.
https://agriculture.gouv.fr/telecharger/152872
NOTES ET ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES N° 52, 01/12/2025, p. 49-86 (38)

réf. 334-027

Résidus de culture, couverts végétaux, apports organiques : comment gérer leur incorporation au sol ?

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Les matières organiques fraîches (résidus de cultures, couverts végétaux ou apports organiques) présentes sur les parcelles ne doivent pas gêner le semis et le désherbage de la culture suivante. Après une récolte, il est effectué, en général, au moins un déchaumage pour favoriser la dégradation des résidus de cultures et des adventices. Cette dégradation peut consommer de l'azote à court terme (faim d'azote). D'autres formes de travail du sol (herse, labour, etc.) peuvent accélérer la dégradation des résidus et limiter le développement de certaines maladies (fusariose). Concernant les couverts végétaux, ceux-ci devraient être détruits 2 mois environ avant le semis suivant, pour garantir leur bonne dégradation et éviter la faim d'azote. Néanmoins, les couverts jeunes (moins de 2 tMS/ha) présentent des rapports C/N plus faibles et peuvent être détruits moins longtemps avant le semis suivant. Les méthodes de destruction des couverts sont variées, avec des avantages et des inconvénients : labour, travail superficiel du sol (fraises, scalpeur, etc.), semis direct après broyage, etc. Les apports organiques sont rarement problématiques pour le semis, mais peuvent provoquer des faims d'azote, si leur rapport C/N est élevé. Les effluents d'élevage riches en ammonium, dont les lisiers (porcs, poules, bovins, etc.), doivent être enfouis rapidement pour limiter les pertes d'azote sous forme gazeuse.
LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 110, 01/02/2026, p. 5-7 (3)

réf. 334-014

Valorisation des composts de déchets alimentaires en agriculture biologique : contributions du projet MONA

LABROSSE Anaïs

La règlementation française oblige les particuliers et les professionnels à trier leurs biodéchets, depuis 2024. Certaines collectivités ont mis en place des systèmes de collecte et de compostage des déchets alimentaires. Le projet Mona, piloté par la Fnab, vise à développer l'utilisation de ces composts en agriculture bio. Les déchets alimentaires sont systématiquement compostés en mélange avec des déchets verts (branchages, feuilles, etc.). Les composts varient en qualité en

fonction de la proportion de déchets verts, du niveau de maturité, du type de compostage effectué, etc. Ils ont un bon potentiel d'amendement NPK. Les composts jeunes peuvent immobiliser l'azote (phénomène de « faim d'azote ») ; il ne faut donc pas les épandre avant un semis. Les composts plus élaborés limitent cet effet. Ce dernier amendement est intéressant, notamment pour la plantation de cultures pérennes et de haies. Pour être utilisable en bio, le compost doit faire l'objet d'analyses, en général prises en charge par la structure qui produit le compost. Dans le cadre du projet Mona, 5 territoires pilotes font l'objet d'un suivi par rapport à leur structuration de filières locales de compost bio.
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7797
LA LUCIOLE N° 50, 21/12/2025, p. 8-10 (3)

réf. 334-121

Vers l'autonomie azotée en agriculture biologique : une étude de cas théorique sur un territoire français

BELINE Fabrice / BIZE Niels / WILFART Aurélie / ET AL.

Le développement de l'agriculture biologique (AB) se heurte au défi de la disponibilité en azote (N). Des travaux explorent cette problématique à des échelles globales, laissant un vide en matière d'analyse à l'échelle locale. INRAE a développé une méthodologie à l'échelle locale pour modéliser l'évolution de la bio et évaluer son autonomie en azote en fonction des dynamiques de développement. L'étude a permis de modéliser le système agricole de Morlaix (Finistère), en supposant que les surfaces bio aient triplé par rapport à l'existant. Cinq scénarios ont été construits et modélisés, l'un avec une amélioration des rendements, un autre avec plus de production de protéines végétales, etc. Les résultats montrent la difficulté d'atteindre l'autonomie au niveau du territoire, tout en offrant des pistes pour l'améliorer. Une optimisation du système engendre une légère augmentation de l'autonomie, mais cela reste insuffisant et des changements structurels sont nécessaires. L'usage de terres agricoles partiellement dédiées à la production de fertilisants organiques s'avère un levier incontournable pour améliorer l'autonomie en N, mais engendre, en contrepartie, une réduction de la productivité surfacique du territoire.
https://dx.doi.org/10.17180/ciag-2025-vol106-art02
REVUE INNOVATIONS AGRONOMIQUES N° Volume 106, 01/10/2025, p. 14-30 (17)

réf. 334-002

Production Végétale Grandes Cultures

8es Rencontres nationales de l'Agriculture Biologique de Conservation (ABC) : Kaléidoscope de savoirs partagés

POUPEAU Jean-Martial

L'association Les Décompactés de l'ABC, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et le Gab 85, a organisé les 8èmes Rencontres nationales de l'Agriculture Biologique de Conservation (ABC), en janvier 2026, en Vendée. 314 professionnels ont participé à ces rencontres. Le premier jour, des ateliers d'échanges entre agriculteurs ont permis de discuter de sujets techniques variés : comment faire de l'ABC sur des terres argileuses ; quel

couvert choisir avant un semis direct de céréale, etc. Le deuxième jour, le programme comprenait des conférences et des témoignages. Jean-Yves Peres, polyculteur bio dans le Morbihan, a testé avec succès le semis de maïs sans labour, après un trèfle blanc semé sous couvert de blé. Membre du groupe TCS bio de Vendée, le Gaec laitier des Jonquilles sème son maïs en itinéraire simplifié, derrière une prairie temporaire ; des essais récents suggèrent que le strip-till pourrait remplacer l'usage d'un cultivateur ; utilisées en amont du semis sur le GAEC, les fraises rotatives épandent les effluents tout en travaillant superficiellement le sol ; autre pratique simplifiée, le Gaec sème un mélange triticale-pois (ou féverole-blé) après un maïs, avec seulement un passage de rouleau faca et un passage de bêches roulantes Compil avant le semis. En Vendée, l'éleveur laitier bio Jérôme Charrier sème son maïs après prairie grâce à un outil Actisol complété d'éléments strip-till. Le Gaec bio La Ferme de l'Essaudiere, en Vendée, apporte des micro-organismes efficaces (bactéries, levures, etc.) sur ses parcelles pour améliorer la biologie du sol. Les Cuma sont favorables au développement de l'ABC, grâce à la mise en commun de matériels variés (fraises, bêches roulantes, rouleaux, etc.). Au niveau de la filière, certaines coopératives observent une demande croissante en produits issus de l'agriculture régénératrice ou bas-carbone, ce qui pourrait favoriser le développement de l'ABC.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 34-37 (4)

réf. 334-137

Carie du blé : vigilance !

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

La carie est une maladie fongique qui touche le blé, mais aussi le petit et le grand épeautre. En bio, il n'existe pas de traitement curatif contre cette maladie en cours de culture, mais uniquement des actions préventives. Un temps de retour du blé de 5 ans permet de prévenir la contamination du sol. La carie peut contaminer les semences, qui doivent être traitées si elles ne sont pas certifiées (traitées ou garanties zéro spores). En bio, le vinaigre blanc à 4-5% d'acide acétique est utilisé en général. L'Itab propose un test pour évaluer la présence de la carie dans les semences et des analyses en laboratoire sont également possibles. En cas de présence de carie sur une parcelle, il faut absolument limiter la dissémination du champignon en récoltant la parcelle en dernier, en nettoyant le matériel et en labourant le sol ; la récolte doit être détruite, par exemple par incinération. A forte dose, la carie est toxique, même pour le bétail.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=224975

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N° Juin 2026, 01/06/2026, p. 1-4 (4)

réf. 334-115

Céréales à paille d'hiver : sous semis de légumineuses à petites graines

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'association de légumineuses à petites graines (trèfle, lotier, sainfoin, etc.) avec des céréales d'hiver présente plusieurs avantages. Deux stratégies existent : semer la légumineuse en automne, en simultané du semis de la céréale (ou juste après, lors du premier désherbage), ou

semer la légumineuse au printemps, sous la céréale, avec une herse étrille équipée d'un semoir. Les légumineuses sont semées aux doses suivantes : 3-4 kg/ha pour le trèfle blanc, 10-14 kg/ha pour le trèfle violet ou encore 15-25 kg/ha pour le lotier ou la luzerne. Les légumineuses semées en automne peuvent permettre de contrôler efficacement les adventices, avec un salissement quasiment nul après la récolte de la céréale, mais peuvent aussi concurrencer la céréale et ont parfois du mal à lever. Les sous-semis de printemps sont plus faciles à réussir et ont tout de même un impact sur les adventices. La présence de légumineuses augmente la quantité d'azote disponible pour les cultures suivantes, mais n'a pas d'impact sur la céréale associée. Après la récolte de la céréale, plusieurs fauches peuvent être effectuées pour limiter le développement des adventices et pour stimuler la croissance des légumineuses.
LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 110, 01/02/2026, p. 7-8 (2)

réf. 334-015

Enquête méteils grains 2025 : modalités d'associations, valorisation et performance technique et économique en BFC

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / CHAMBRES D'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En 2025, Bio Bourgogne-Franche-Comté et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté ont diffusé une enquête sur les méteils (associations céréales-protéagineux) récoltés en grains, à laquelle 25 fermes bio ont répondu. 24 % des fermes autoconsomment leur méteil pour l'alimentation des bovins ; ces méteils sont généralement composés de 3, voire 4 ou 5 espèces végétales : triticale, avoine, pois fourrager, vesce, etc. 36 % des fermes vendent leur méteil en brut (sans tri), en général en circuit long ; les deux mélanges majoritaires sont le triticale/féverole et le triticale /pois fourrager. Enfin, 40 % des fermes vendent après triage, majoritairement un mélange blé/féverole, dont le blé est souvent valorisé en alimentation humaine. Les doses de semis effectuées par les exploitations sont très variables ; par exemple, pour le mélange blé/féverole, les doses vont de 84 kg/ha à 150 kg/ha pour le blé et de 80 kg/ha à 200 kg/ha pour la féverole. Les mélanges complexes donnent les meilleurs rendements. Les mélanges blé-féverole et triticale-pois ont produit, en moyenne, des rendements compris entre 28 et 29 qtx/ha, avec des proportions respectives de protéagineux de 38 % et 49 %. Sur le plan économique, l'enquête suggère que les cultures de méteil seraient plus rentables que la production des deux mêmes espèces en pur, en moyenne.
LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 110, 01/02/2026, p. 1-4 (4)

réf. 334-013

La Superpatate bio : plus que jamais la filière a besoin d'elle

JOSEPH Mathilde / RAMETTE Claire

Depuis 2021, Bio en Hauts-de-France mène, à travers le projet Superpatate, un important travail collectif autour de variétés de pommes de terre dites robustes, robustesse qui repose sur leur résistance au mildiou, leurs besoins en azote et en eau, et leur sensibilité aux virus. Sont associés à ce travail l'ensemble des acteurs de la filière, ainsi que des partenaires des Pays-Bas et de Belgique. Ce projet permet notamment, via la mise en place d'essais sur sept plateformes, en France et en Belgique, de publier, chaque année, une liste de variétés robustes, soit 46 en 2026. Leur mise en marché reste toutefois freinée par les exigences de l'industrie. Aussi, le projet Superpatate vise à sensibiliser ces acteurs sur l'intérêt de telles variétés. Bio en Hauts-de-France

est également partenaire du projet PARiCi en Bio (2025 à 2030), qui associe une quarantaine d'acteurs de la recherche et de la production autour de la faisabilité de produire des pommes de terre bio - mais aussi des poires et de la vigne - sans cuivre.
https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2026/05/labienvenue107.pdf
LABIENVENUE N° 107, 01/05/2026, p. 6-7 (2)

réf. 334-046

Production Végétale Jardinage

Quatre Saisons Hors-série n°40 : Jardins familiaux : 130 ans d'histoire

SÉCHERET Aurélie / BERNARD-BACOT Raphaèle / DAMIENS Françoise / ET AL.

Ce hors-série des 4 Saisons retrace l'histoire des jardins ouvriers, depuis la création de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer en 1896, jusqu'à nos jours. Cinq jardins familiaux sont présentés, avec leurs enjeux (multiculturalisme, grignotage urbain des jardins, gestion de l'eau…). Des portraits de jardiniers, ainsi qu'un tableau concernant la rentabilité des principaux fruits et légumes sont dressés. La pollution des sols urbains où se trouvent les jardins familiaux est également abordée.
QUATRE SAISONS (LES) N° Hors-série n° 40, 23/03/2026, p. 1-98 (98)

réf. 334-084

Production Végétale Maraîchage

Précision et productivité grâce au travail manuel

LÜTOLD Jeremias

En Suisse, l'association Solawi Seebeli gère la ferme du même nom, en maraîchage bio intensif sur 1 ha. Depuis 2024, les bandes maraîchères sont permanentes, mesurant 1 m de large ; elles sont séparées par des chemins enherbés de 60 cm. Elles sont parallèles aux lignes de niveau pour mieux ralentir l'eau de pluie et lui permettre de s'infiltrer dans le sol. Concernant la fertilisation, les bandes sont mulchées et reçoivent des engrais verts (avoine, seigle, etc.), ainsi que du compost issu de déchets verts, de fumier de cheval et de fumier de mouton. Le travail du sol est effectué avec des outils manuels, comme, par exemple, une sarcleuse à roue, qui permet de butter les cultures ou de creuser des sillons. Ces pratiques culturales (bandes maraîchères permanentes, outils manuels) donnent, pour le moment, de bons résultats.
https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2026/ba-f-2026-01-ar.pdf
BIOACTUALITÉS N° 1/26, 06/02/2026, p. 14-15 (2)

réf. 334-040

Légumes frais à 700 mètres

RAPEGNO Julien

À Condat, dans le Cantal, soit à 700 mètres d'altitude, les Jardins du Vernet, nés en 2022, produisent des plants et des légumes bio. C'est un couple originaire des Alpes, et auparavant respectivement naturaliste et chercheuse en Bretagne, qui s'est installé à cet endroit, le foncier y étant plus accessible. Cette installation a aussi été permise grâce à l'appui de la municipalité, qui a d'abord loué l'hectare disponible aux jeunes maraîchers, avant de le leur vendre. La production, encore modeste, est vendue localement sur des marchés.

MONTAGNE (LA) N° 29/04/2025, 29/04/2025, p. 5 (1)

réf. 334-043

Maraîchage intensif sur de petites surfaces : Focus sur quelques références issues du projet MIPS

FUSCIEN Anne-Laure

Piloté par le Ctifl, le projet MIPS (Maraîchage intensif sur petites surfaces) a encadré la mise en place et le suivi d'un système de maraîchage intensif bio, entre 2019 et 2024. L'objectif était de produire des références technico-économiques. Basé dans le Rhône, le système comprenait 7 000 m2, dont 1 500 m² sous abris, avec la production d'une cinquantaine de légumes. En moyenne, ce système employait 2,53 ETP, avec un pic de travail de 110 à 120 h/semaine en juin/juillet/août. En moyenne, le chiffre d'affaires était de 12,91 €/m². La tomate est l'un des légumes les plus rentables, générant 54 €/h travaillée. 16 % du temps de travail était alloué au désherbage (662 h/an sur 7000 m²). Des essais d'optimisation du désherbage ont été menés sur une parcelle de carottes (faux-semis, occultation, apport de compost, etc.). Une technique a permis de réduire significativement la levée des adventices tout en améliorant les rendements : une toile en fibres de chanvre (Herbi'Chanvre) est posée sur la parcelle et ensemencée, puis est recouverte d'une couche de 3 cm de compost. L'utilisation de rubans pré-semés (développés notamment par l'entreprise Isitop) semble être une autre piste pertinente pour réduire le désherbage sur carottes.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/publiction_bio_Maraichage/MARAICHAGE_AB_PETITES_SURFACES_MAI_2026.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N° 47, 01/05/2026, p. 1-16 (16)

réf. 334-114

Production Végétale Petits Fruits

Guide : Conduite du framboisier en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine : Edition 2026

CHASTAING Séverine / BARRIERE Karine / MERCERON Nastasia

Ce guide, consacré au framboisier et rédigé par les conseillers bio et spécialisés en productions fruitières des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, aborde les thématiques suivantes : Les chiffres-clés de la filière et la règlementation bio ; Les caractéristiques du framboisier et le cycle cultural ; Le choix variétal ; La conduite du framboisier (besoins et types de sols, plantation, choix des abris, entretien de la culture : fertilisation et irrigation) ; La gestion de l'enherbement en AB ; La protection phytosanitaire en AB (principaux leviers, produits phytosanitaires utilisables, gestion des ravageurs et des maladies) ; rendements attendus.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=224600

2026, 44 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 334-088

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Agriculture biologique : Fiches techniques : Guide de protection Pommier biologique

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ont édité un guide à destination des producteurs de pommes bio, afin de les aider à concevoir une stratégie de lutte contre les bio-agresseurs des vergers de pommiers. Le guide présente, pour chaque saison et chaque bio-agresseur (pucerons, tavelure, oïdium, hoplocampe, carpocapse, etc.), les mesures prophylactiques et les solutions de lutte envisageables : traitements, pièges, etc. Le guide indique les matières actives et des exemples de produits commerciaux, ainsi que les doses homologuées. Certains de ces moyens de lutte sont soumis à dérogation.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=224617

2026, 17 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 334-087

Biocontrôle : Punaises phytophages, quelles solutions ?

PUEL Aurore / CARMONA Jeanne

Le Civam Semailles, dans le Tarn-et-Garonne, a organisé un temps d'échanges sur les solutions de biocontrôle contre les punaises, de plus en plus observées en maraîchage. La punaise verte ponctuée (Nezara Viridula) attaque plus de 300 espèces végétales (aubergine, tomate, soja, framboise, etc.), avec des dégâts sur les fleurs, les fruits et l'introduction de maladies. La punaise diabolique (Halyomorpha Halys), espèce invasive, perfore les fruits et introduit des pathogènes sur de nombreuses cultures. Plusieurs leviers de gestion et de biocontrôle ont été mis en avant. L'installation de boîtes d'hivernage permet de piéger les punaises afin de les éliminer au printemps. Les filets anti-insectes, assez coûteux, sont efficaces s'ils sont installés

dès avril. Les pièges englués et les dispositifs d'aspiration peuvent également être pertinents. Des essais soulignent l'intérêt d'auxiliaires : mouches parasitoïdes (Trichopoda), guêpes parasitoïdes (Samouraï, Trissolcus, etc.), nématodes, etc. Le kaolin peut être utilisé comme répulsif, le savon réduit les éclosions et le spinosad (utilisable en bio sur certaines cultures) est efficace comme traitement contre les punaises diaboliques. Un maraîcher bio de la ferme Label Terre, dans le Tarn-et-Garonne, témoigne de l'intérêt des pièges à phéromones et de l'importance d'éliminer tôt les jeunes punaises.
LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 116, 01/04/2026, p. 6-7 (2)

réf. 334-035

Dossier : En arboriculture et viticulture : A la recherche de la pulvérisation parfaite

COISNE Marion

La maîtrise de la pulvérisation est essentielle en arboriculture et en viticulture bio. Une ingénieure Ctifl de l'unité Mécanisation et Robotique propose un état des lieux technique de la pulvérisation en bio : adaptation du matériel aux produits abrasifs (talc, argile), utilisation des buses anti-dérive, réglage du matériel, choix du pulvérisateur en fonction de la conduite du verger (dispositif Performance Pulvé adapté à l'arboriculture), pulvérisation fixe sur frondaison, etc. Plusieurs conseillers techniques rappellent l'importance de bien entretenir et régler le matériel de pulvérisation : augmenter les volumes pour limiter le risque de bouchage et assurer une bonne diffusion des produits de contact, nettoyer et vérifier la pression des buses en début de saison, adapter le nombre et la taille des buses à chaque traitement, bien calibrer la vitesse de l'air, etc. En revanche, les experts sont assez mitigés sur l'intérêt d'ajouter des adjuvants (humectant, étalant ou fixateur) dans les produits de traitement. Dans la Marne, le domaine de champagne bio Delong Marlène (10 ha) utilise ponctuellement l'adjuvant anti-dérive LE846. Dans le cadre du projet Adopa, le Ctifl travaille sur l'optimisation de la pulvérisation sur les fruits à noyau, en cherchant notamment à adapter la dose selon le stade végétatif des arbres. En Charente-Maritime, Yohann Aubert cultive, en bio, des céréales, des prairies, ainsi que 17,5 ha de pommes, 1,5 ha de poires et 1 ha de noyers (et 12 ha de vignes non-bio) ; il utilise des consoles Pulvéjuste pour suivre et gérer la pulvérisation en direct, en panachant les buses. En Gironde, le Château La Grâce Fonrazade, en bio, comprend une vingtaine d'ha de vignes ; le domaine est équipé de deux pulvérisateurs à voûte droite, faciles à entretenir, et d'une multitude de buses qui sont changées à chaque campagne de traitement.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 17-29 (12)

réf. 334-134

Fiche technique : Protection des plantes pour la production de fruits à pépins bio

HÄSELI Andreas

Cette fiche technique fournit les informations essentielles pour une protection efficace contre les maladies et les ravageurs en production biologique de pommes, de poires et de coings en Suisse. Elle présente les maladies et les ravageurs des fruits à pépins, leurs symptômes, ainsi que des techniques de prévention (bandes fleuries, nichoirs...) et de lutte directe (pièges...). Cette fiche technique fournit également un calendrier de régulation des maladies et un

calendrier de régulation des ravageurs, ainsi qu'un tableau avec les produits autorisés en Suisse et leur utilisation. Les techniques d'application sont ensuite indiquées.
https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1079-fruits-a-pepins.pdf
2026, 64 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 334-089

Guide des intrants bio et Snub : des données accessibles en ligne

BIOFIL

L'Itab a récemment mis en ligne deux outils numériques. Le guide des intrants utilisables en AB, en accès libre, détaille les conditions d'usage des produits phytopharmaceutiques utilisables en bio, ainsi que celles des substances de base. Le deuxième outil est une base de données dédiée aux Snub (substances naturelles à usage biostimulant). Les Snub sont considérées à la fois comme des Pnpp (préparations naturelles peu préoccupantes) et comme des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC). Puisqu'elles n'affichent pas d'effet phytosanitaire, elles ne nécessitent pas d'autorisation de mise sur le marché.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 8 (1)

réf. 334-131

Six nouveautés phyto pour 2026

DELBECQUE Xavier

Plusieurs solutions de protection des vignes ont été repérées par Réussir Vigne, dont certaines en biocontrôle. Distribué par Koppert, Tiagan est un fongicide de biocontrôle conçu à partir de lysat d'amibe (Amoéba). Le produit de biocontrôle Esseva, fabriqué par Corteva à base de terpènes, est utilisable contre le botrytis et désormais contre le mildiou et l'oïdium. Le produit à base d'huile essentielle d'orange Oro-Quin Ultra, de Rovensa, est désormais homologué contre le mildiou, l'oïdium, le botrytis, les thrips et la cicadelle verte.
REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 14-15 (2)

réf. 334-018

Trois produits pour réduire les doses de cuivre

DE NADAILLAC Clara

Des viticulteurs témoignent sur trois produits visant à réduire les doses de cuivre. En Gironde, en 2025, un viticulteur conventionnel a testé le produit de biocontrôle Axpéra, à base de lysat d'amibe, contre le mildiou, en lien avec le projet Alt'fongi. L'itinéraire "bio" et l'itinéraire réduit en cuivre (-50%), avec Axpéra, ont donné des résultats similaires à l'itinéraire pleine dose de cuivre. En Gironde, une viticultrice en zéro résidus de pesticides a testé avec succès le produit d'ImmunRise contre le mildiou, en alternative complète du cuivre. En Charente, les domaines Jean Martell ont vérifié l'efficacité des tanins de châtaigne, en association avec une demi-dose de cuivre, pour lutter contre le mildiou.
REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 16-17 (2)

réf. 334-019

Production Végétale Sol

Evolution et gestion de la fertilité des sols d'un système bovins viande autonome en agriculture biologique

DAVEAU Bertrand

L'absence de fertilisation minérale de synthèse et plus globalement le faible recours à des intrants interrogent certains acteurs sur la capacité des systèmes conduits en agriculture biologique à maintenir la fertilité de leurs sols sur le long terme. Cependant, dans le cas de la polyculture-élevage de ruminants, la large place accordée aux prairies dans ces systèmes constitue une hypothèse favorable au maintien, voire à l'amélioration, de cette fertilité. La Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (Maine-et-Loire), qui est en système bovin allaitant herbager autonome et en bio depuis 25 ans, a fait l'objet d'un suivi. La large place accordée aux prairies temporaires riches en légumineuses dans la rotation, couplée à des exportations modérées en production allaitante s'avèrent bien être des facteurs favorables au maintien de la fertilité. L'étude montre même des trajectoires très encourageantes d'accroissement des taux de matières organiques des sols, y compris sur les parcelles en rotation. Les perspectives d'exploration d'autres composantes de la fertilité, notamment biologique, du stockage de carbone ou encore de l'équilibre agronomique entre les surfaces dédiées à l'élevage et celles consacrées aux cultures exportées sont, pour finir, discutées.

https://dx.doi.org/10.17180/ciag-2025-vol106-art03
REVUE INNOVATIONS AGRONOMIQUES N° Volume 106, 01/10/2025, p. 31-41 (11)

réf. 334-003

Production Végétale Viticulture

Expérimentation de modes de destruction des couverts végétaux pour une meilleure résilience de la vigne

DEPEYRE Manon / WRIGHT Julia

Agribiodrôme accompagne les viticulteurs et viticultrices dans la gestion de leurs couverts végétaux. Dans la Drôme, 8 parcelles de vignes ont été suivies en 2024-2025, dans le cadre du GIEE « Graine de Vigne » dans le Sud et du projet Avirhon dans le Nord. Dans l'objectif d'optimiser l'humidité et l'azote disponible dans le sol, trois modalités de destruction du couvert végétal ont été testées : inter-rang broyé et enfoui, inter-rang roulé, inter-rang broyé tardivement. L'itinéraire technique d'une des parcelles est détaillé en exemple. Le couvert était composé de triticale, seigle, féverole, gesse et moutarde ; il a été semé le 15 octobre, avec une densité de 150 kg/ha. Fin avril, la biomasse du couvert était estimée à 3,1 t MS/ha, selon la méthode Merci. La modalité de destruction précoce du couvert a été effectuée par broyage avec des disques, fin avril, avec ensuite plusieurs passages de cultivateur pour enfouir le couvert. Cette méthode a maintenu le meilleur taux d'humidité dans le sol, par rapport à la méthode de roulage et à la méthode de broyage tardif (effectué début juillet). En outre, cette méthode de broyage-enfouissement est celle qui a fourni le plus de nitrates dans le sol, au cours de la saison.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7800
LA LUCIOLE N° 50, 21/12/2025, p. 16-17 (2)

réf. 334-124

45 variétés ancestrales au catalogue

DE NADAILLAC Clara

En France, la Commission technique nationale de sélection de la vigne (CTNSP) est chargée de préserver et de valoriser la diversité génétique des vignes. En 2025, 45 variétés ancestrales (aussi nommées patrimoniales ou autochtones) étaient inscrites au catalogue officiel. Elles se trouvent notamment en Savoie et en Corse. Les greffons de Diversité patrimoniale (dont le gamay et le grenache) sont vendus sous forme de fagots de diversité, qui contiennent plusieurs clones.

REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 9 (1)

réf. 334-016

L'astuce : Une dérouleuse à filets anti-oiseaux

DE NADAILLAC Clara

Dans les Pyrénées-Atlantiques, à Irouléguy, un viticulteur coopérateur bio fait face à des dégâts d'oiseaux sur ses vignes, à l'approche des vendanges. Il a autoconstruit une dérouleuse à filets anti-oiseaux sur un châssis enjambeur. Le filet se déroule grâce à l'avancement du tracteur, puis est fixé à l'aide d'une attacheuse.

REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 32 (1)

réf. 334-021

Dossier : Mulcher le cavaillon avec ses couverts

DE NADAILLAC Clara / DELBECQUE Xavier / AUBERT Irène

En viticulture, les couverts végétaux de l'interrang peuvent servir de paillage au cavaillon, afin de contrôler les adventices et de préserver l'humidité du sol. Pour cela, le couvert doit être riche en biomasse, souvent à base de graminées (avoine, seigle, etc.). Les dates de semis et de destruction du couvert doivent être maîtrisées. Différents outils permettent de mulcher ou de plier l'enherbement, dont, entre autres, les faucheuses frontales, les broyeurs à marteaux ou encore la PFA de Terral.

REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 36-43 (8)

réf. 334-022

Dossier thématique : Flavescence dorée

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO

La flavescence dorée est une maladie qui provoque le dépérissement des ceps de vigne. S'il n'existe aucun traitement utilisable en agriculture biologique, il est possible de lutter contre la cicadelle, insecte vecteur de la maladie. Pour ce faire, les viticulteurs bio peuvent recourir à deux produits, le Pyrévert (insecticide) et le Lumière (produit de biocontrôle), tous deux efficaces uniquement sur les larves et nécessitant donc d'agir tôt dès l'apparition de ces dernières. Après une présentation des principaux éléments de l'arrêté préfectoral pris pour la zone viticole de Bourgogne, en mai 2026 (zones concernées, nombre de traitements à effectuer…), cet article présente rapidement un essai mené par Bio Bourgogne-Franche-Comté sur le Lumière, en 2025, essai qui sera reconduit en 2026.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 9, 12/05/2026, p. 4-6 (3)

réf. 334-045

Occitanie : Tenir pour faire appliquer les accords de durabilité

FAVRE Séverine

Les accords de durabilité en cours de négociation en Occitanie se basent sur les coûts de production pour déterminer un prix du vin qui rémunère correctement les producteurs. L'analyse des chiffres comptables de 800 exploitations et de 150 coopératives permet d'estimer le coût de production en bio à 7 200 €/ha, soit 30 à 32 €/hectolitre. SudVinBio, les Vignerons coopérateurs d'Occitanie ou encore la cave coopérative bio Héraclès militent pour l'application durable de ces accords, pour la structuration de la filière bio.

REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 12 (1)

réf. 334-017

Œnologie : Ils osent des produits insolites : « J'ai installé mes barriques à vinaigre dans une serre »

AUBERT Irène

En Gironde, le domaine viticole Château Mamin en bio est conduit sur 7 ha. Le gérant est multi-actif, avec notamment un restaurant qui lui permet de valoriser ses produits en direct. Pour diversifier sa production, il transforme, depuis deux ans, une trentaine d'hectolitres de vin en vinaigre. Le système autoconstruit suffit à produire un vinaigre correct : les barriques ont été percées manuellement pour l'aération et placées dans des serres pour atteindre une température entre 20 et 30 °C. Une bouteille de 75 cl de vinaigre bio est vendue 20 €.

REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 24 (1)

réf. 334-020

Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique

Le Cours aux agriculteurs : suivre les pistes -1 : La coopération, l'autre moteur de l'évolution

FLORIN Jean-Michel

Dans la première conférence, Rudolf Steiner approfondit le lien du végétal au cosmos. Il montre que toute plante s'exprime de deux façons : en se reproduisant et en fournissant de la nourriture aux autres règnes. Chez les plantes à fleurs, ces deux fonctions se réunissent à travers la pollinisation (nourriture des insectes avec le pollen) et la formation des fruits (diffusion des graines par les animaux consommateurs). L'auteur prend deux exemples opposés, les graminées (prairiales et céréalières) qui sont avant tout nourricières et les orchidées qui sont tournées vers la mise à fleur, au détriment de la nutrition. Il rappelle également que les deux principes de coopération et de compétition sont nécessaires et complémentaires dans la nature.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

BIODYNAMIS N° 129, 01/04/2025, p. 30-33 (3)

réf. 334-074

La qualité alimentaire en biodynamie : Une synthèse scientifique

FEDERATION BIODYNAMIQUE DEMETER INTERNATIONALE / BIODYNAMIE RECHERCHE / DEMETER ALLEMAGNE / ET AL.

Réalisée par la Fédération Biodynamique Demeter International, Biodynamie Recherche, Demeter Allemagne, le Forschungsring et la Section d'Agriculture du Goetheanum, cette synthèse propose un tour d'horizon des connaissances actuelles, issues de recherches scientifiques, sur la qualité des aliments produits en agriculture biodynamique. Outre leurs moindres teneurs en résidus de pesticides ou autres substances indésirables, les produits issus de la biodynamie, tout comme ceux de l'agriculture biologique, sont généralement plus riches en antioxydants. Pour documenter d'autres concepts liés à la qualité ou à la vitalité des aliments, de nouvelles méthodes d'analyse se développent peu à peu pour éclairer scientifiques et consommateurs. Sont notamment abordés dans ce document : la cristallisation sensible, la dynamolyse capillaire et la chromatographie circulaire, l'évaluation sensorielle, les tests alimentaires empathiques, le test de vitalité et la luminescence retardée.

https://biodynamie-recherche.org/la-qualite-alimentaire-en-biodynamie-une-revue-scientifique/

2026, 24 p., éd. FÉDÉRATION BIODYNAMIQUE DEMETER INTERNATIONALE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE

réf. 334-051

Recherche et Système Spécifique Agroforesterie

Collecte et mise en culture d'arbres et d'arbustes sauvages et locaux : Guide technique

GOURLIN Benjamin

Le Réseau Haies France (anciennement Afac-Agroforesteries) a publié la 3ème édition de son guide technique consacré à la collecte et à la multiplication d’essences sauvages et locales, pour les haies. 74 espèces d’arbres et d’arbustes, présentes naturellement en France, ont été identifiées et sont traitées dans ce guide. Chaque espèce fait l’objet d’une fiche technique individuelle (non comprises dans ce guide). Dans un premier temps, le guide se focalise sur la méthode de collecte : choix des sites, calendrier de collecte, matériel et techniques, travail en collectif, etc. Dans un second temps, le guide se penche sur les méthodes de nettoyage, d’extraction, de stockage et de livraison des graines. Pour finir, les étapes de mise en culture sont abordées : dormance, levée de dormance, semis et repiquage.

https://reseauhaies.fr/ressources-vegetal-local/

2026, 74 p., éd. RESEAU HAIES FRANCE

réf. 334-062

Guide de conception et de gestion de son projet d'agroforesterie en PACA

GR CIVAM PACA / APAM (assocation Agroforesterie Provence Alpes Méditerranée)

Ce guide présente les étapes-clés de la conception d'un projet en agroforesterie et apporte des informations concernant les coûts et les financements possibles. Il donne également des conseils techniques pour la plantation (préparation de la parcelle, réception des plants, organisation du chantier de plantation, pose du paillage et des protections…) et pour le suivi du projet post-plantation (arrosage, gestion de l'herbe, taille de formation…). Ce guide s'appuie sur des retours d'expériences d'agriculteurs pionniers de ces pratiques, accompagnés par l'APAM et par le Groupement Régional des CIVAM en Provence-Alpes Côte-d'Azur.

https://www.civampaca.org/IMG/pdf/guide_conception-gestion-agrofo_2025_web.pdf

2025, 44 p., éd. GR CIVAM PACA / APAM (assocation Agroforesterie Provence Alpes Méditerranée)

réf. 334-091

« La mixité de plantes permise par les joualles est source de richesse »

DE NADAILLAC Clara

En Gironde, la SCEA Les Joualles de Cormeil-Figeac est un domaine viticole bio de 25 ha. Des aménagements agroécologiques ont été mis en place : enherbement des interrangs (80% semé, 20% naturel), implantation d'arbres extra et intra-parcellaire (tous les 5 rangs de vigne). 600 arbres, fruitiers et champêtres, ont été plantés, avec le financement de l'Association française d'agronomie. De plus, des surfaces maraîchères diversifiées ont été ajoutées entre les vignes, sur environ 0,5 ha, dont certaines sous serre.

REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 44-45 (2)

réf. 334-023

Produire des agneaux d'herbe sous les noyers

HOMMET Élise

Dans l'Indre, le GAEC du Noyer fait pâturer sa noyeraie (seule surface de l'exploitation en agriculture biologique, soit 16 ha sur 258 ha de SAU) par son troupeau de 600 brebis et leur suite de race Dorper. La mobilisation de ce pâturage additionnel permet, d'une part, d'optimiser l'autonomie fourragère de l'exploitation et, d'autre part, d'entretenir les parcelles de noyers à moindre coût, sans passage de broyeur. Les brebis et les agneaux pâturent également 53 ha de prairies, des couverts et des surfaces d'une réserve naturelle.

https://idele.fr/inosys-reseaux-elevage/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4edc9b9f-cb51-4c2b-a725-2e0c52373b20&cHash=81ee3716ccbfcce2387fa5975581932d

2026, 2 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MAYENNE - INSTITUT DE L'ELEVAGE

réf. 334-044

Vergers agroforestiers : Réussir à combiner services rendus et production

ROSE Frédérique

Piloté par le FiBL France, le projet Pardessym étudie l'agroforesterie dans les vergers, c'est-à-dire l'association d'arbres fruitiers avec d'autres arbres et arbustes. La diversification des espèces arbustives pourrait améliorer le microclimat local, la qualité du sol et la biodiversité, mais avec un risque d'augmenter la charge de travail et de concurrencer les arbres fruitiers. Dans la Drôme, le Gaec bio Choux Patates comprend 6 400 m2 de maraîchage, dont 1 400 m² sous abris, un atelier de poules pondeuses et, depuis 2025, des parcelles en verger. Toute la production est vendue en direct (marchés, paniers, magasin de producteurs). Avec l'accompagnement technique du projet Pardessym, le Gaec a planté ses vergers en agroforesterie, sur trois parcelles de 2 000 m2 chacune, avec des pommiers et des poiriers. La première parcelle est plantée comme un témoin, sans agroforesterie, avec 4 m entre chaque arbre et 5 m entre chaque rang. La deuxième est plantée en haie verger, avec une strate intermédiaire dans les 4 m d'espacement, composée d'agrumes, de troènes, de lauriers, de PPAM, etc. La troisième parcelle, mélange les arbres fruitiers à d'autres arbres (pommiers, pruniers, plaqueminiers, amandiers, érables, frênes, etc.), avec l'objectif de monter la canopée jusqu'à 8 m de haut. Les inter-rangs seront semés avec des couverts, utilisés comme fourrage pour les poules. Les gérants du Gaec espèrent que la pousse de l'herbe sous le rang sera contrôlée par la présence des arbustes.

https://www.abiodoc.com/article-payant/

BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 32-33 (2)

réf. 334-136

Vie Professionnelle Economie

Observatoire de la rémunération agricole équitable : Nourrir à découvert : Décrypter les écarts pour construire un revenu agricole juste

OBSERVATOIRE DE LA REMUNERATION AGRICOLE EQUITABLE

L'association Max Havelaar France a créé l'Observatoire de la rémunération agricole équitable, afin de comprendre, visibiliser et défendre un juste revenu aux agriculteurs, en France. Cet observatoire a publié, en 2026, un rapport d'enquête sur les revenus agricoles, accompagné d'une synthèse. Les données analysées proviennent principalement des statistiques officielles (Agreste) et de l'Insee. Sur la période 2015-2024, en moyenne, 14% des agriculteurs produisaient à perte et 29% se dégageaient un revenu inférieur au SMIC. En général, les agriculteurs les plus modestes le restent ; en effet, 56 % des agriculteurs avec moins d'un SMIC en 2015 sont restés majoritairement sous le SMIC entre 2016 et 2024. Le niveau de vie médian des ménages agricoles est de 22 800 € par an, similaire au médian des Français. Cependant, les écarts entre les niveaux de vie les plus faibles et les plus élevés sont plus marqués dans le secteur agricole qu'en moyenne en France. En outre, les agriculteurs pluriactifs affichent un niveau de vie supérieur aux monoactifs. Selon l'enquête, la somme manquante pour que tous les agriculteurs puissent atteindre au moins le SMIC serait de 4,7 milliards d'euros, en moyenne en 2024 et 2025.

https://www.fairtrade.net/content/dam/fairtrade/max-havelaar-france/publications/orae/Nourrir-a-decouvert.pdf
2026, 38 p. (rapport) + 4 p. (synthèse), éd. MAX HAVELAAR FRANCE

réf. 334-008

Vie Professionnelle Etranger

Exportation de poudre de lait en Afrique de l'Ouest : quels effets sur les filières locales ?

LE POËC Enora

En Afrique de l'Ouest, les estimations montrent que 60 % de la population active vit de l'élevage et de l'agriculture. En 2021, 35 % des produits laitiers consommés en Afrique de l'Ouest étaient issus de poudre de lait MGV (lait ré-engraissé avec des Matières Grasses Végétales), majoritairement exportée depuis l'Union Européenne. Cette poudre de lait provient des excédents de production laitière européenne, souvent enrichie avec de l'huile de palme. Son prix est très compétitif par rapport au lait des filières locales. Le président de l'interprofession laitière du Burkina Faso et éleveur dénonce la concurrence déloyale de cette poudre de lait aux qualités nutritives faibles. Pour répondre à la demande, la filière laitière devrait se structurer et sensibiliser les consommateurs sur la qualité du lait entier par rapport au lait en poudre MGV.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
ECHO DU CEDAPA (L') N° 183, 01/03/2026, p. 8 (1)

réf. 334-032

Vie Professionnelle Formation

Apprenons collectif : La rencontre entre étudiants et collectifs innovants

CLANET Yseult

Bio en Hauts-de-France participe au projet Apprenons Collectif (janvier 2025 - décembre 2026), piloté par la Chambre d'agriculture Hauts-de-France. L'idée est d'impliquer des étudiants en lycées agricoles (niveau BTS) dans l'analyse et la valorisation de travaux menés par des groupes GIEE et DEPHY. Dans ce cadre, Bio en Hauts-de-France et les membres du GIEE SysRIV ont accompagné quatre groupes d'étudiants, en leur présentant notamment les travaux menés sur l'utilisation d'extraits fermentés en arboriculture. Les réalisations de trois de ces quatre groupes ont été récompensées par le jury du dispositif Apprenons Collectif.
https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2026/05/labienvenue107.pdf
LABIENVENUE N° 107, 01/05/2026, p. 9 (1)

réf. 334-047

Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique

50 ans : Les débuts d’une association

GOBBE Vincent

Nature & Progrès, créée en France en 1964, est une association pionnière l'agriculture biologique. Sa version belge fut créée le 6 mars 1976. Dans cet article, Vincent Gobbe, fondateur et président d’honneur de Nature & Progrès Belgique, retrace les débuts de l’association avec la création d'un groupe local belge sous l'égide de l'association française.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
VALERIANE N° 178, 01/03/2026, p. 44-45 (2)

réf. 334-066

---

50 ans : Les débuts d’une association (suite)

GOBBE Vincent

Nature & Progrès, créée en France en 1964, est une association pionnière de l'agriculture biologique. Sa version belge fut créée le 6 mars 1976. Dans cet article, Vincent Gobbe fondateur et président d’honneur de Nature & Progrès Belgique, présente les premiers administrateurs de l’association et revient sur les premiers objectifs de l’association, similaires à ceux de l’association-mère française, ainsi que sur les différentes actions menées pour diffuser les idées bio (conférences, animations, séminaires, création de groupes locaux…).
https://www.abiodoc.com/article-payant/
VALERIANE N° 179, 01/05/2026, p. 48-49 (2)

réf. 334-083

ITAB : Rapport d’activités 2025

BELL Alix / BERNE Clémence / BUREL, Enguerrand / ET AL.

L’Institut de l’agriculture et de l’alimentation biologiques (ITAB) disposait de 27,7 ETP en 2025 et a participé à 52 projets, dont 9 projets européens et 16 projets pilotés par l’institut. L’ITAB dispose de 7 implantations sur toute la France. Le programme de recherche et d’innovation de l’ITAB est organisé en 3 axes : 1- Renforcer la multiperformance des systèmes alimentaires biologiques (qualité des produits, semences et variétés, systèmes de cultures et d’élevage…) ; 2- S’engager pour renforcer la santé des écosystèmes agricoles et la santé humaine (fertilité des sols, santé des plantes, santé et bien-être animal, santé pour tous) ; 3- Accompagner le changement d’échelle de l’AB et les transitions de l’agriculture et de l’alimentation (atouts de la bio, problématiques liées à l’expansion de l’AB, capitalisation et partage de connaissances, R&D en France).
2026, 32 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 334-073

Vie Professionnelle Politique Agricole

CAP support to organic farming and generational renewal : A new study by IFOAM Organics Europe

Soutien de la PAC à l'agriculture biologique et au renouvellement des générations : Une nouvelle étude d'IFOAM Organics Europe

ANTIER Clémentine / SAUQUES Laura / GALL Eric / ET AL.

Ce rapport présente, au travers de trois études de cas, les moyens de financement mobilisés pour l'écologie dans le cadre de la Politique agricole commune de l'Union Européenne (PAC), en mettant en avant le soutien spécifique à l'agriculture biologique et au renouvellement des générations. Les études de cas concernent la Hongrie (où le développement de l'agriculture biologique contribue à l'entretien des prairies et à la préservation de la biodiversité) ; la France (où le soutien financier et technique apporté à l'agriculture biologique dans les bassins versants améliore nettement la qualité de l'eau potable) et au Portugal (où le renforcement des aides entraîne une forte croissance des surfaces agricoles biologiques et contribue au renouvellement des générations). Le rapport formule ensuite des recommandations à l'intention des institutions européennes et nationales impliquées dans la gouvernance et la mise en œuvre de la PAC : Accélérer la conversion à la bio en renforçant le soutien financier ; Rendre obligatoires les aides à la conversion et les aides au maintien ; Favoriser l'accès aux connaissances sur la bio ; etc.
https://www.organicseurope.bio/news/new-study-on-best-practices-for-organic-and-generational-renewal-in-the-common-agricultural-policy/
2026, 29 p., éd. IFOAM ORGANICS EUROPE

réf. 334-075

Financer la transition écologique juste : Faux débats mais vrais dégâts : pourquoi un budget contraint n'excuse pas l'inaction

NOTARI Emeline

Réseau Action Climat France (RACF) dénonce un manque d'engagement pour lutter et s'adapter au changement climatique, avec seulement 8 % des dépenses de l'Etat qui sont aujourd'hui des actions favorables au climat. RACF explique qu'investir maintenant dans des solutions d'adaptation au changement climatique permet, à long terme, d'économiser du budget ; en effet, l'inaction pourrait coûter environ 10 % du PIB français. RACF estime que les actions actuellement menées par la France ne sont pas suffisantes et, en outre, que de nombreux financements publics sont encore néfastes pour le climat. RACF propose une méthodologie pour vérifier qu'une mesure de transition est socialement juste ; à ce titre, deux mesures sont analysées : Maprimerénov' et Dumalus Poids. Plusieurs leviers d'actions sont mis en avant : taxation des entreprises polluantes, taxe « verte » sur les transactions financières, renforcement de la fiscalité foncière pour lutter contre l'artificialisation. Pour finir, RACF propose quelques recommandations d'évolution de la réglementation fiscale européenne et française.
https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2026/04/financer-la-transition-ecologique-juste-avril-2026.pdf
2026, 47 p., éd. RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

réf. 334-028

France Service Agriculture : Vers le nouveau parcours à l'installation-transmission

TUCHAIS Felix

La loi d'orientation de mars 2025 pour la souveraineté agricole et alimentaire et le renouvellement des générations encadre le nouveau parcours à l'installation de France Service Agriculture (FSA). Pendant le processus de création de cette loi, Réseau Civam était engagé auprès du groupe Installons des paysans (IDP), pour favoriser les installations en agroécologie et développer un parcours adapté à la diversité des nouveaux profils (60% des candidat.es à l'installation sont non-issu.es du milieu agricole). Le nouveau parcours FSA répond à certains enjeux défendus par Réseau Civam : objectif de 400 000 exploitations et 500 000 exploitants agricoles en 2035 et pluralisme des structures d'accompagnement (Chambres, Civam, Adear, etc.). Le parcours est organisé en 3 niveaux : accueil et orientation des candidats, accompagnement du projet (émergence, installation, transmission, formation) et prestations hors FSA (stages, etc.). L'application de ce nouveau parcours est en cours d'essai dans 20 départements, avec des résultats mitigés, notamment à cause du manque d'échanges entre les structures et à cause d'inconnus sur le budget.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 116, 01/04/2026, p. 11 (1)

réf. 334-037

Organisation collective : Pour des politiques agricoles et alimentaires durables et solidaires

MACÉ Dominique

En janvier 2026, une quarantaine de membres du réseau Civam se sont retrouvés dans les Côtes d'Armor pour échanger sur les politiques agricoles et alimentaires : PAC, Egalim, PAT, etc. Les participants estiment qu'il faudrait améliorer les liens entre les politiques publiques, les consommateurs et les membres du réseau Civam. Plusieurs illustrations de terrain ont été présentées. La ferme du Buis Sonnant est gérée par un collectif de 4 personnes, en élevage porcin et bovin lait bio ; les produits sont vendus en direct. La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné porte une stratégie de veille foncière, en collaboration avec la Safer, pour accompagner l'installation de nouvelles activités agricoles. L'abattoir coopératif de Rostrenen (Côtes d'Armor) est devenu une SCIC depuis 2018 ; son activité est passée de 320 t de carcasses en 2019 à 800 t en 2025, notamment grâce au soutien de la collectivité locale.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 116, 01/04/2026, p. 9 (1)

réf. 334-036

Policy recommendations for the delivery of the organic Farm to Fork Strategy targets by 2030 and beyond

Recommandations de politiques visant à atteindre les objectifs bio de la stratégie « De la fourche à la fourchette » d'ici 2030 et au-delà

LAMPKIN Nicolas / PADEL Susanne

Le projet OrganicTargets4EU avait pour objectif d'accompagner le développement des filières bio dans l'Union Européenne, pour atteindre l'objectif de 25% de surface agricole en bio d'ici 2030. Le 7ème axe de travail du projet (workpackage WP 7) s'est appuyé sur les analyses préalables du projet pour proposer des politiques pertinentes pour la filière bio. Des ateliers

entre acteurs de la filière (politiques, groupements agricoles, chercheurs, etc.) ont notamment été organisés dans 7 pays de l'Union Européenne (Autriche, Allemagne, Danemark, France, Hongrie, Italie, Roumanie). 9 axes majeurs sont détaillés dans ce rapport final, avec un focus dédié à chaque pays. 1. Les stratégies de développement de la bio doivent être pensées à long-terme pour atteindre des objectifs ambitieux. 2. Le soutien à l'agriculture biologique (conversion et maintien) devrait être une priorité dans la PAC. 3. Les réseaux de distribution doivent se multiplier pour toucher un large public (marchés publics, circuits courts, etc.), tout en maintenant la transparence et la qualité des produits bio. 4. La bio doit être perçue comme un label de confiance, visible et abordable, avec l'appui d'actions publiques de sensibilisation. 5. Les systèmes nationaux d'innovation, de conseil et de formation agricoles (AKIS) doivent intégrer plus de bio, pour rendre les pratiques bio facilement accessibles aux producteurs. 6. Des financements doivent être réservés à la recherche et à l'innovation spécifiquement bio. 7. La collecte de données statistiques, au sein de la filière bio, doit être harmonisée et soutenue pour suivre efficacement le développement de la bio. 8. L'aquaculture bio, très peu développée dans l'Union Européenne, devrait être soutenue avec les mêmes approches et outils que l'agriculture bio. 9. Les politiques européennes de développement de la bio, ainsi que celles des Etats membres, devraient être intégratives, systémiques et à long-terme, avec des étapes et des ressources clairement définies, comme peuvent l'être, par exemple, les « Organic action plans ».
https://organictargets.eu/wp-content/uploads/2026/03/OrganicTargets4EU_Deliverable-D7.1-Policy-recommendations.pdf
2026, 179 p., éd. COMMISSION EUROPÉENNE / SWISS STATE SECRETARIAT FOR EDUCATION, RESEARCH AND INNOVATION SERI

réf. 334-129

Promoting Balanced Growth of Organic Farming in the EU: Barriers, Drivers, and the Potential of future Public Procurement policy design

Promouvoir un développement équilibré de l'agriculture biologique dans l'UE : Obstacles, leviers et potentiel futur des politiques de marchés publics

ERSING Sabine / LOOS Charlotte / PRAGER, Katrin / ET AL.

La conversion à l'agriculture biologique est confrontée à différents freins : l'instabilité de la demande, le manque d'infrastructures de transformation, l'insuffisance des services de conseil, mais aussi à différents leviers, tels que l'apprentissage entre pairs, des plans d'action cohérents, ou encore les campagnes de sensibilisation du public. Les marchés publics sont des leviers potentiels puissants pour stimuler la demande en aliments bio et, à terme, soutenir l'objectif de l'UE d'atteindre 25 % de surfaces bio d'ici 2030. Cette étude, menée dans le cadre du projet de recherche européen "Food Provision through sustainable farming Systems and Value Chains", a analysé les dynamiques des aliments bio dans les marchés publics, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie et au Royaume-Uni, sur la base d'enquêtes auprès d'acteurs de la filière agricole et agroalimentaire. L'étude montre que l'outil politique considéré comme le plus efficace et le plus équitable est le financement public destiné à couvrir la différence de prix des produits bio. Des exigences modérées concernant le pourcentage des produits bio, autour de 40 %, présentent également un potentiel, des seuils plus élevés étant jugés moins réalisables. Les mesures de structuration des filières (services de conseil, programmes territoriaux) sont aussi jugées efficaces. Néanmoins, des variations d'acceptabilité et d'efficacité des politiques existent entre les pays étudiés. Par exemple, au Royaume-Uni, l'approvisionnement local a été perçu plus

positivement qu'ailleurs. En conclusion, l'étude confirme que les marchés publics peuvent constituer un moteur important pour l'agriculture biologique, mais que l'efficacité dépend de l'intégration d'un soutien financier, d'objectifs réalistes et de conseils adaptées aux contextes nationaux.
https://visionary-project.eu/our-work/publications/#publication-promoting-balanced-growth-of-organic-farming-in-the-eu-barriers-drivers-and-the-potential-of-future-public-procurement-policy-design
2025, 69 p., éd. UNIVERSITAT POLITECNICA DE VALENCIA / UNIVERSITY OF ABERDEEN

réf. 334-033

Vie Professionnelle Réglementation

En direct de l'Inao : Le règlement européen bio en cours de révision : où en est-on ?

LEROY Laurène

En septembre 2025, le Commissaire européen à l'Agriculture et à l'Alimentation annonçait la réouverture ciblée du règlement européen pour la production biologique, ce qui a amené la Commission européenne à transmettre une première proposition fin 2025. Cet article fait le point sur l'avancée des discussions et sur les propositions en cours d'examen. Ainsi, la proposition issue de la Commission européenne a fait l'objet d'un premier travail par le Conseil de l'Union européenne (UE), amenant à une contre-proposition de texte. Cette dernière a ensuite donné lieu à de nombreux amendements au niveau du Parlement européen, devant être discutés jusqu'à juillet 2026. À la suite de cela, les négociations doivent reprendre à l'automne entre les trois instances de l'UE, avec l'objectif de l'adoption d'un nouveau texte d'ici fin 2026. Les négociations portent sur divers points, comprenant : les règles de conformité et d'étiquetage des produits biologiques importés en provenance de pays tiers ; l'évolutions des conditions d'exemption de certificat pour les petits opérateurs ; les règles de production pour les cailles de chair ; l'introduction, sous dérogation, de juvéniles non bio en aquaculture ; la possible suppression du délai d'attente de 48h minimal suite au traitement d'un animal avec un médicament allopathique de synthèse dont l'utilisation n'impose pas de délai d'attente ; la prolongation de la dérogation sur l'utilisation, sous condition, de 5 % d'aliments protéiques non bio pour les jeunes porcins et les jeunes volailles, ou encore les limitations de surfaces exploitables de bâtiments pour l'engraissement de volailles.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
BIOFIL N° 166, 01/07/2026, p. 16-17 (2)

réf. 334-078

La minute droit : Attention, l'arrêt de la conversion au bio peut être coûteux !

REUSSIR VIGNE

Deux avocats et experts du droit viti-vinivole expliquent les conséquences d'un arrêt de conversion au bio. L'arrêt de conversion est juridiquement considéré comme une « anomalie » grave et peut amener des pénalités financières, en plus d'annuler les aides à la conversion. Les pénalités ne sont pas appliquées si l'arrêt est explicitement justifié par des éléments objectifs.
REUSSIR VIGNE N° 337, 01/03/2026, p. 50 (1)

réf. 334-024

Le point avec Ecocert : Des modifications au Guide de lecture de l'Inao

LEROYER Stéphane

Suite au Cnab de mars 2026, des modifications ont été apportées au Guide de lecture de l'Inao. Dans la version précédente du Guide, dans le chapitre dédié aux aliments transformés pour animaux, les tanins de châtaignier et les huiles essentielles pouvaient être utilisés comme des solvants ; or, ce passage a été retiré de la règlementation ; car ces éléments ne sont pas des solvants mais des substances aromatiques ; leur usage reste autorisé, sous réserve que les procédés d'obtention de ces substances soient conformes. En production de volailles, l'introduction d'œufs à couver non bio est autorisée dans les fermes d'élevage bio, mais les poussins qui en sont issus devront respecter une période de conversion pour être considérés comme bio (de 6 à 10 semaines selon le type d'élevage). Dans la note de lecture sur l'étiquetage des produits biologiques, des explications supplémentaires sont apportées pour les produits dédiés aux animaux familiers, notamment en fonction du pourcentage de produits agricoles bio dans le produit final. La note de lecture « Accès à l'extérieur des animaux terrestres » clarifie les règles autorisant le pâturage de terres « domaniales ou communales » ; les terres collectivement utilisées pour du pâturage saisonnier (alpages, estives, landes, marais) n'ont pas besoin d'être certifiées ; néanmoins, une preuve de non traitement avec des substances interdites doit être disponible et les animaux bio et non bio doivent être spatialement séparés.
https://www.abiodoc.com/article-payant/
BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 16 (1)

réf. 334-133

BRÈVES

IFOAM Organics Europe se félicite de l'accord en trilogue sur la révision du règlement relatif à l'agriculture biologique

Le Parlement européen et le Conseil sont parvenus, le 20 octobre, à un accord provisoire, dans le cadre des négociations en trilogue, sur la modification ciblée du règlement de l'UE relatif à l'agriculture biologique. Cette révision vise à renforcer la compétitivité du secteur biologique de l'UE tout en préservant des normes élevées qui sont à la base de la forte confiance que lui accordent les consommateurs.

IFOAM Organics Europe se félicite de la résolution des questions-clés qui ont motivé la révision de l'acte de base. L'accord politique permet d'atteindre l'objectif commun poursuivi au cours de l'année écoulée : trouver une solution législative en temps opportun aux défis urgents liés à l'utilisation du logo biologique de l'UE sur les produits importés et au maintien des accords d'équivalence avec des pays tiers-clés.

La prolongation de dix ans, convenue pour les accords d'équivalence avec onze pays tiers, jusqu'au 31 décembre 2036, donne à la Commission européenne et à ses partenaires commerciaux davantage de temps pour négocier de futurs accords.

Lien : https://www.organicseurope.bio/news/ifoam-organics-europe-welcomes-trilogue-agreement-on-organic-regulation-revision/

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 20 octobre 2026

Omnibus X : Des experts de l'ONU estiment que la réforme menace les droits humains

Dans une lettre datée du 7 octobre 2026, cinq rapporteurs de l'ONU mettent en garde contre l'Omnibus Pesticides et son cortège de mesures de dérégulation incluant la mise en œuvre d'autorisations illimitées pour la plupart des substances pesticides. Outre cette mesure, ils dénoncent également la prolongation des délais de grâce pour les substances retirées du marché pour des raisons de sécurité, l'élargissement des dérogations pour les pesticides interdits et la restriction des Etats Membres dans l'utilisation des dernières données scientifiques indépendantes.

D'après eux, les modifications proposées aux réglementations relatives aux pesticides et aux biocides affaibliraient les protections en faveur de la santé humaine et de l'environnement, et porteraient atteinte aux droits humains fondamentaux. Selon les experts, les agriculteurs, les travailleurs agricoles, les communautés rurales et les enfants vivant en milieu rural sont particulièrement touchés.

Lien : https://www.generations-futures.fr/actualites/omnibus-x-des-experts-de-lonu-estiment-que-la-reforme-menace-les-droits-humains/

Source(s) : https://www.generations-futures.fr, 13/10/2026

France Services Agriculture : Inquiétudes autour du décret d'application

Alors que les DRAAF s'apprêtent à ouvrir les appels à candidature pour l'agrément des structures d'accompagnement, la publication du décret n° 2026-852 du 9 septembre 2026 encadrant le Point Accueil Départemental Unique (PADU) ravive des inquiétudes. Au lieu de clarifier le cadre fixé par la LOSARGA, ce texte floute, selon les 8 structures signataires du communiqué (réseaux CIVAM, FADEAR, FNAB, MIRAMAP, SOL, RENETA, Terre de Liens, pôle InPACT), les garanties de neutralité votées par le Parlement, en termes d'appréciation du projet d'installation pour l'accès à France Services Agriculture ; de présentation des différentes structures d'accompagnement et de leur participation aux temps d'échanges collectifs.

Lien : https://www.fnab.org/france-services-agriculture-lesprit-de-la-loi-fragilise-par-le-decret-dapplication/

Source(s) : Communiqué de presse des 8 structures signataires, 22/09/2026

La FNAB et Terre de Liens scellent leur partenariat

À l'occasion du salon professionnel « La Terre est notre Métier 2026», la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et la Fédération Terre de Liens ont officialisé leur collaboration nationale pour favoriser l'installation et maintenir les terres bio en bio dans la durée.

Lien : https://www.fnab.org/salon-la-terre-est-notre-metier-2026-la-fnab-et-terre-de-liens-scellent-leur-partenriat-historique-pour-favoriser-linstallation-et-maintenir-les-terres-bio-en-bio/

Source(s) : https://www.fnab.org/, 24 septembre 2026

La FNAB et Le Printemps des Terres officialisent leur partenariat pour développer les haies dans les fermes bio

La FNAB et le Printemps des Terres ont officialisé leur partenariat pour accompagner les fermes biologiques dans la plantation et la gestion durable des haies. Lancé en 2024 par une phase pilote, ce partenariat a été élargi et officialisé par la signature d'une convention en 2026. La FNAB identifie les fermes, tandis que le Printemps des Terres finance les études techniques et les travaux non couverts par des aides publiques, avec le soutien d'entreprises engagées dans les crédits carbone. Les agriculteurs et agricultrices sont ainsi rémunéré·es pour les services environnementaux rendus par leurs haies.

Lien : https://www.fnab.org/la-fnab-et-le-printemps-des-terres-officialisent-leur-partenariat-pour-developper-les-haies-dans-les-fermes-bio/

Source(s) : https://www.fnab.org, 28 septembre 2026

Le RMT Alimentation Locale lance sa 3ème programmation

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale (https://www.rmt-alimentation-locale.org/) engage sa 3ème programmation, pour 2026-2030, avec l'objectif de renforcer et d'élargir l'expertise collective sur la reterritorialisation des systèmes alimentaires (circuits courts, PAT, filières locales…). Succédant à la FR Civam Bretagne et au réseau CIVAM, le RMT sera porté pendant 4 ans par INRAE et co-animé par Chambres d'agriculture France, avec le soutien d'une équipe réunissant 9 partenaires.

Lien : https://www.inrae.fr/actualites/rmt-alimentation-locale-lance-sa-3eme-programmation

Source(s) : https://www.inrae.fr, 28 septembre 2026

Taxe sur les produits sucrés (PLFSS 2027) : Le Synabio demande des ajustements

L'élargissement de la « taxe soda » à de nouvelles catégories de produits sucrés est au cœur des débats du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS 2027). Si le Synabio salue l'initiative en faveur de la santé publique, le syndicat des transformateurs bio alerte sur le risque de pénaliser injustement les PME engagées.

Afin de rendre le dispositif efficace et équitable, le Synabio avance trois propositions-clés : 1. Taxer les sucres ajoutés, pas les sucres naturels ; 2. Reconnaître la spécificité des additifs autorisés en bio ; 3. Laisser du temps aux PME pour s'adapter (le Synabio demande un report de l'entrée en vigueur au 1er septembre 2027).

Lien : https://www.biolineaires.com/taxe-sur-les-produits-sucres-plfss-2027-pourquoi-le-synabio-demande-des-ajustements/

Source(s) : https://www.biolineaires.com, Synabio, 12 octobre 2026

Food and Feed Safety Omnibus : IFOAM Organics Europe déplore l'insuffisance des avancées concernant les pesticides de synthèse et la lutte biologique

Le Conseil européen a adopté, le 30 septembre, sa position sur le paquet « Sécurité alimentaire et sécurité des aliments pour animaux » (Food and Feed Safety Omnibus). Si IFOAM Organics Europe reconnaît que cette position adopte une approche plus prudente vis-à-vis des pesticides de synthèse que la proposition de la Commission européenne, elle reste toutefois insuffisante pour garantir un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine. En matière de biocontrôle, le mouvement biologique s'inquiète de la définition approuvée par le Conseil et estime qu'elle devrait se limiter exclusivement aux solutions naturelles et identiques à celles présentes dans la nature. Par ailleurs, certaines propositions visant à accorder des autorisations illimitées aux pesticides de synthèse paraissent irresponsables, pour l'association.

Alors que les négociations s'intensifient actuellement au Parlement européen, IFOAM Organics Europe appelle les députés européens à rester strictement concentrés sur le biocontrôle, afin d'éliminer progressivement les pesticides de synthèse.

Lien : https://www.organicseurope.bio/news/council-position-on-the-food-and-feed-safety-omnibus-ifoam-organics-europe-criticises-insufficient-improvement/

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 30 septembre 2026

Concours Graines d'Agriculteurs 2026 : Un arboriculteur bio parmi les 5 lauréats

La 16ème édition du concours Graines d'Agriculteurs, organisée par Terres Innovantes (fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs), a récompensé, le 22 septembre, cinq jeunes agricultrices et agriculteurs engagés dans différents domaines : Agriculture durable, préservation de la biodiversité, diversification, installation ou dynamisme des territoires…

Parmi les lauréats, dans la catégorie Biodiversité, figure Lucas Crochon (Gruffy, Auvergne-Rhône-Alpes), arboriculteur biologique, qui conçoit son verger comme un véritable écosystème, avec l'orientation des plantations, la création d'une mare, le développement de refuges pour la biodiversité, la plantation d'espèces mellifères.

Source(s) : Communiqué de presse Graines d'Agriculteurs, 23 septembre 2026

Lauréats des EU Organic Awards 2026

Le 23 septembre, à l'occasion de la Journée européenne de l'agriculture biologique, les lauréats de la cinquième édition des Prix européens de l'agriculture biologique ont été annoncés lors d'une cérémonie organisée à la Commission européenne.

Les lauréats des Prix européens de l'agriculture biologique 2026 sont :

- Meilleure agricultrice biologique : Kay O'Sullivan, Irlande ;
- Meilleur agriculteur biologique : Hans Erik Joergensen, Danemark ;
- Meilleure PME de transformation de produits alimentaires biologiques : Bio Bulgaria (Harmonica), Bulgarie ;
- Meilleur restaurant/service de restauration biologique : Zotter Schokolade, Autriche ;
- Meilleur détaillant de produits alimentaires biologiques : Boßhammersch Hof, Allemagne ;
- Meilleure ville bio : Cussac-Fort-Médoc, France ;
- Meilleure région bio / meilleur district bio : Distretto Sardegna Bio, Italie.

Lien : https://www.organicseurope.bio/news/eu-organic-awards-2026-celebrate-excellence-and-innovation-across-europes-organic-sector/

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, , 23 septembre 2026

Réforme du titre-restaurant 2026 : Plusieurs acteurs de la bio font des propositions

Concernant la réforme du titre-restaurant 2026, les signataires d'une tribune libre (Synabio, Forébio, Fnab, Ecocert, FNH…) estiment qu'au-delà de débattre du lieu d'achat, il faudrait plutôt parler de la qualité de l'alimentation. Pour eux, les titres-restaurant, qui sont exonérés de cotisations sociales et soutenus par la puissance publique, sont un outil de politique alimentaire et pourraient soutenir des filières agricoles de qualité, créatrices de valeur pour les producteurs, en rendant plus accessibles les produits de qualité.

Lien : https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010266/202610TribuneLibre-Synabio-Titrerestaurant.pdf

Source(s) : Tribune libre collective, 9 octobre 2026

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Les Bio pratiquent : Recueil technique sur la transition agricole et climatique – Pays de la Loire : 2025	CAB PAYS DE LA LOIRE	Pôle Régional Bio, 9 Rue André Brouard CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 http://www.biopaysdelaloire.fr/ Tél. : 02 41 18 61 40 cab@biopaysdelaloire.fr	FRANCE
Inter-Agit+ : Guide pratique : pâturage des intercultures	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE DORDOGNE	Pôle interconsulaire (PIC), 295 Boulevard des Saveurs, Coulounieix-Chamiers, 24 060 PÉRIGUEUX CEDEX 9 https://dordogne.chambre-agriculture.fr/ Tél. : 05 53 35 88 88 accueil@dordogne.chambagri.fr	FRANCE
Produire des agneaux d'herbe sous les noyers	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50	
Agriculture biologique : Fiches techniques : Guide de protection Pommier biologique	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Guide : Conduite du framboisier en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine : Edition 2026	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr Tél. : 05 55 10 37 90 accueil@na.chambagri.fr	FRANCE

Pour une juste rémunération des filières bio du producteur au consommateur : De l'orge à la bière en Auvergne-Rhône-Alpes : Etude 2025	CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	INEED - Parc Rovaltain, 1 Rue Marc Seguin - BP 16208, 26 958 VALENCE CEDEX 9 https://www.cluster-bio.com/fr/ Tél. : 04 75 55 80 11	FRANCE
Policy recommendations for the delivery of the organic Farm to Fork Strategy targets by 2030 and beyond	COMMISSION EUROPÉENNE	B-1049 BRUXELLES https://commission.europa.eu/index_fr Tél. : + 32 2 299 11 11	BELGIQUE
La méthanisation : Comprendre son fonctionnement et documenter les débats	ÉDITIONS CAMPUS OUVERT	Association pour la Diffusion d'Études et Recherches (ADER), 10 Rue champ Rochas, 38 240 MEYLAN https://editionscampusouvert.fr/ editions.campusouvert@orange.fr	FRANCE
France Urgence Climat : Les impacts région par région, d'après les scénarios du Giec	ÉDITIONS TALLANDIER	48 Rue du Faubourg-Montmartre, 75 009 PARIS https://www.tallandier.com/ Tél. : 01 40 46 43 88 contact@tallandier.com	FRANCE
La qualité alimentaire en biodynamie : Une synthèse scientifique	FÉDÉRATION BIODYNAMIQUE DEMETER INTERNATIONAL	Biodynamic Federation Demeter International e.V., Brandschneise 1, D-64295 DARMSTADT https://demeter.net/	ALLEMAGNE
Fiche technique : Protection des plantes pour la production de fruits à pépins bio	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Guide de conception et de gestion de son projet d'agroforesterie en PACA	GR CIVAM PACA	MIN 13, 84 953 CAVAILLON CEDEX https://www.civampaca.org/ Tél. : 04 90 78 35 39 contact@civampaca.org	FRANCE

Baromètre Greenflex-ADEME de la consommation responsable 2026	GREENFLEX	7-11 Boulevard Haussmann, 75 009 PARIS https://www.greenflex.com/ Tél. : 01 40 22 14 60 ljauneau@greenflex.com	FRANCE
CAP support to organic farming and generational renewal : A new study by IFOAM Organics Europe	IFOAM ORGANICS EUROPE	Rue Marie Thérèse 11, 1000 BRUXELLES https://www.organicseurope.bio/ Tél. : +32 2 280 12 23 info@organicseurope.bio	BELGIQUE
Plastiques utilisés en agriculture et pour l'alimentation : usages, propriétés et impacts : Résumé du rapport de l'expertise scientifique collective	INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)	147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 https://www.inrae.fr/ Tél. : 01 42 75 94 90	FRANCE
Les données de la bio d'Occitanie : Edition 2025 - Chiffres-clés 2024 : Lait brebis bio	INTERBIO OCCITANIE	2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzeville, 31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX https://www.interbio-occitanie.com/ Tél. : 05 61 75 42 84 contact@interbio-occitanie.com	FRANCE
Les données de la bio d'Occitanie : Edition 2025 - Chiffres-clés 2024 : Lait vache bio	INTERBIO OCCITANIE	2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzeville, 31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX https://www.interbio-occitanie.com/ Tél. : 05 61 75 42 84 contact@interbio-occitanie.com	FRANCE
Les données de la bio d'Occitanie : Edition 2025 - Chiffres-clés 2024 : Lait chèvre bio	INTERBIO OCCITANIE	2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzeville, 31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX https://www.interbio-occitanie.com/ Tél. : 05 61 75 42 84 contact@interbio-occitanie.com	FRANCE

ITAB : Rapport d'activités 2025	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 https://itab.bio/ Tél. : 01 40 04 50 64	FRANCE
Observatoire de la rémunération agricole équitable : Nourrir à découvert : Décrypter les écarts pour construire un revenu agricole juste	MAX HAVELAAR FRANCE	Château Etic, 75 Allée des Parfumeurs, 92 000 NANTERRE https://maxhavelaarfrance.org/ Tél. : 01 42 87 70 21 info@maxhavelaarfrance.org	FRANCE
La souveraineté énergétique à l'épreuve des faits : Fossiles, nucléaires, renouvelables : comparer pour comprendre	RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE	Mundo M, 47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL https://reseauactionclimat.org/ Tél. : 01 48 58 83 92	FRANCE
Financer la transition écologique juste : Faux débats mais vrais dégâts : pourquoi un budget contraint n'excuse pas l'inaction	RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE	Mundo M, 47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL https://reseauactionclimat.org/ Tél. : 01 48 58 83 92	FRANCE
Décryptage du projet de SNBC 3 : Quelle stratégie bas carbone pour la France ?	RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE	Mundo M, 47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL https://reseauactionclimat.org/ Tél. : 01 48 58 83 92	FRANCE
Collecte et mise en culture d'arbres et d'arbustes sauvages et locaux : Guide technique	RÉSEAU HAIES FRANCE	38 Rue Saint Sabin, 75 011 PARIS https://reseauhaies.fr/ contact@reseauhaies.fr	FRANCE
Empreinte et trajectoire carbone des haies dans les systèmes agricoles en bio et conventionnel / études de cas	RÉSEAU HAIES FRANCE	38 Rue Saint Sabin, 75 011 PARIS https://reseauhaies.fr/ contact@reseauhaies.fr	FRANCE
Entraid Hors-Série Novembre 2025 : Dossier : décarboner pour s'adapter	SCIC ENTRAID'	Rond Point Maurice Le Lannou, CS 56520, 35 065 RENNES CEDEX http://www.entraid.com/ Tél. : 02 99 54 63 12	FRANCE

La biodiversité en France - Etat des connaissances en 2025	SERVICE DES DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES (SDES)	5 Route d'Olivet, CS 16105, 45 061 ORLÉANS Cedex 2 https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/qui-sommes-nous	FRANCE
Collectifs agroécologiques : Des maraîchers ambassadeurs au service du collectif	TRAME	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.trame.org Tél. : 01 44 95 08 00 contact@trame.org	FRANCE
Promoting Balanced Growth of Organic Farming in the EU: Barriers, Drivers, and the Potential of future Public Procurement policy design	UNIVERSITAT POLITECNICA DE VALENCIA	Camino de Vera, s/n, 46022 VALENCIA https://www.upv.es/index-es.html Tél. : +34 96 387 70 00	ESPAGNE

Biobase
Base de données documentaire en agriculture biologique

Accueil | ABioDoc | Autres partenariats | Aide

LA BIOBASE

Plus de 49 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 (PDF)
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 (PDF)
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 (PDF)
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 (PDF)
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 (PDF)
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 (PDF)
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 (PDF)
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 (PDF)
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 (PDF)
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 (PDF)
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 (PDF)
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 (PDF)



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

VetAgro Sup | ABIO DOC

- Plus de 49 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Chaîne YouTube : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire